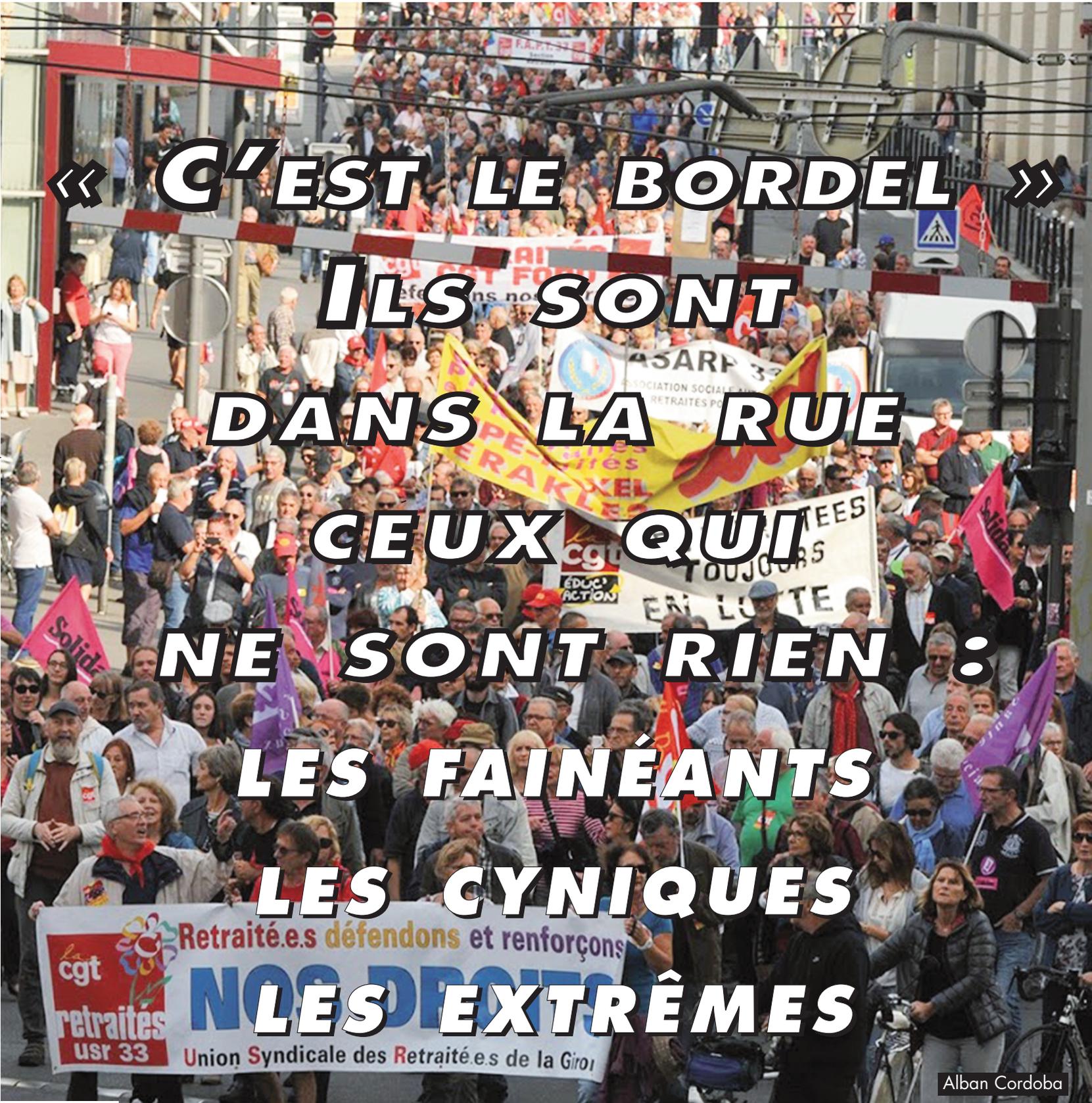


N° 85 septembre 2017

ENSEMBLE



« C'EST LE BORDEL »
ILS SONT
DANS LA RUE
CEUX QUI
NE SONT RIEN :
LES FAINÉANTS
LES CYNIQUES
LES EXTRÊMES

Alban Cordoba

Sommaire

2	Édito	Patrick Bauret
3		La CGT
4-5	Mai 1968	B. Enggasser
6	Jeunesse Mai-68	B. Enggasser
7	Où allons-nous	A. Kolar
8-9	Si on parlait	A. Kolar
10	Macron et les retraités	P. Santoni
11	L'action de tous	A. Maupin
12	Comment en sortir	A. Kolar
13	Le racisme	P. Farbiaz
14	Une crise pour actionnaires	La Cgt
15	Macron tombe le masque	La Cgt
16	Le grand âge	J. Landry
17	Les cosmétiques ?	UFC
18	Si on lisait	J. Landry
19	Vive le Che	J. Fort
20-21	Lourdez	M. Norguez
22-23	Échos des sections	Limoges La Couronne
24	Appel Antilles	

Rédaction et administration

263, rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

Directeur de la Publication

René Mahaud

Responsable rédaction et fabrication

Michel Burguière

Comité de rédaction

Jack Dhordain, Lionel Duquenne,
Jean-Pierre Ghiotto
Andrée Kolar, Jean Landry, René Mahaud,
Daniel Muller, José Nuevo.

Imprimerie Hélio-Corbeil

4, bd Créte - 91100 Corbeil-Essonnes

ISSN : 12594245 - CPPAP : 1217 S 07110

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués
à la Filpac-Cgt



Edito



Patrick BAURET
secrétaire général
de la Filpac

« *Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent !* »

Lucie Aubrac

L'été est presque fini et les luttes, qui n'ont jamais cessé, repartent de plus belle !

L'actualité n'a pas pris de repos tant à l'international qu'au niveau national.

Les attentats à Barcelone et dans divers pays, sur quasiment tous les continents, sont là pour nous rappeler l'existence de conflits dans le monde.

La répétition de ces actes immondes nous interpelle sur la conduite du monde par les politiciens et leurs pourvoyeurs de fonds : les groupes multinationaux. Leurs décisions ne font qu'accroître les inégalités entre les populations, d'un continent à l'autre, en pillant les richesses et en opprimant les peuples. Cela afin de donner toujours plus aux plus riches.

En France aussi, l'actualité n'a pas connu de trêve estivale. Nos « chers » députés ont donné plein pouvoir au gouvernement pour abolir le droit du travail par ordonnances.

Ce coup d'État, par un président et une assemblée élus par une minorité des citoyens, relève quasiment d'un régime totalitaire qui a refusé toute négociation avec les forces vives du pays.

Les réformes Macron/Philippe sont dans la plus pure ligne de la droite revancharde et d'un patronat le plus libéral assoiffé de rente obtenue par l'exploitation des travailleurs, salariés ou pas. Voler les plus fragiles pour donner aux plus riches, telle est la devise de ce nouveau quinquennat.

La liste est longue des affres qu'ils veulent nous faire subir : Code du travail, Sécurité sociale, pensions de retraite, aide au logement... Le tout sous le regard « gourmand » d'un Medef arrogant tout sourire qui ne cesse de vouloir en finir avec les acquis du Conseil national de la Résistance.

Il ne nous reste plus qu'à nous conformer à ce que disait Lucie Aubrac : « Le mot résister doit toujours se conjuguer au présent ! »



Revalorisation des retraites : le compte n'y est pas !

Déclaration du bureau de l'Union confédérale des retraités-e-s CGT

Le gouvernement a confirmé que les pensions seraient revalorisées à hauteur de 0,8 %, soit, une augmentation de 5 euros à 13 euros par mois. Gérard Darmanin, le ministre de l'Action et des Comptes publics, s'est félicité que, « pour une grande partie des retraités, le pouvoir d'achat va augmenter ». La réalité est tout autre.

La revalorisation, qui interviendra au 1^{er} octobre, résulte, non pas d'une attention généreuse et soudaine du gouvernement, mais de l'application de la loi de Finances du 29 décembre 2015 qui a fixé la revalorisation des pensions de retraite des régimes de base au 1^{er} octobre de chaque année en fonction de l'inflation.

Rappelons, par ailleurs, qu'aucune revalorisation n'a été appliquée depuis le 1^{er} avril 2013, à l'exception de celle de 2015 de... 0,1 %. On peut légitimement penser que, sans les actions du 12 septembre et les manifestations annoncées contre la hausse de la CSG le 28 septembre, le gouvernement aurait, une nouvelle fois, prétexté des difficultés budgétaires pour surseoir à la revalorisation.

Mais le compte n'y est pas ! En effet, si l'on applique le dispositif actuel sur la période courant du 1^{er} avril 2013 au 1^{er} octobre 2017, c'est une revalorisation de 1,8 % qui devrait intervenir. Ajoutons à cela que, selon nos informations, les retraites complémentaires ne seraient toujours pas revalorisées pour la quatrième année d'affilée.

Comment oublier la contribution additionnelle pour l'autonomie de 0,3 %, imposée aux seuls retraités !

Mais surtout comment ne pas voir que cette revalorisation de 0,8 % interviendra trois mois avant une augmentation de la CSG de 1,7 point, soit une augmentation de près de 25 % qui se traduira par une perte de pouvoir d'achat au minimum de l'ordre de 22 euros par mois ! Oui, contrairement à ce que semblent penser Emmanuel Macron et son gouvernement, les retraités ont de la mémoire. La revalorisation de 0,8 % ne nous fera pas oublier qu'en douze ans notre pouvoir d'achat a reculé de plus de 20 %. Et que dire de sa promesse de faire du pouvoir d'achat des retraités un des piliers de sa politique !

Et les retraités ont aussi une forte détermination. Et ils continueront de la montrer jusqu'à ce que leurs pensions soient réellement revalorisées.

Montreuil, le 19 septembre 2017

Mai-1968... ?

Aujourd'hui et demain



L'Histoire est notre mémoire collective, l'important étant d'en saisir les enseignements pour le présent et l'avenir.

Il en est ainsi des événements de mai 1968.

Par Bernard ENGGASSER

En ce 40^e anniversaire, les débats et les écrits vont être nombreux, et les analyses, contradictoires, il y aura du vrai et du faux...

Aujourd'hui, comme au moment des événements, certains commentateurs s'efforcent de déformer la vérité pour présenter une Cgt frileuse courant derrière les événements.

Il y a heureusement des acteurs honnêtes et sérieux... Lors d'un débat qui avait été organisé, en 1998 pour le 30^e anniversaire, par le Centre régional d'histoire de la Cgt et la municipalité de Kingersheim, Jacques Sauvageot, un des principaux leaders du mouvement étudiant, reconnaissait que ce sont les millions de salariés en grève et occupant leurs entreprises qui furent déterminants dans ces événements, même s'il est vrai que le mouvement étudiant en fut le détonateur.

MON TÉMOIGNAGE

En mai 1968, j'avais vingt-six ans, je travaillais à l'imprimerie Braun, à Mulhouse (aujourd'hui à Vieux-Thann). On m'avait nommé responsable des jeunes au sein du

comité du syndicat des Typos-lithos, auquel j'avais adhéré en octobre 1963 dès le début de mon embauche.

À l'époque, les salariés du Livre étaient organisés en trois syndicats catégoriels : les typos-lithos, comprenant les professionnels du Livre ; les margeurs auxiliaires, représentant les ouvriers spécialisés, en majorité des femmes ; le Syndicat des relieurs, avec un effectif peu important, la profession tendant à disparaître par la généralisation du brochage.

On était affilié à un groupe régional regroupant les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Chaque section locale était elle-même affiliée à la Fédération française des travailleurs du Livre (FFTL). Les liens avec les unions locales et départementales de la Cgt étaient pour ainsi dire inexistantes. Seule la Fédération versait une part des cotisations à la Confédération. Si j'insiste sur ces spécificités, c'est pour faire comprendre au lecteur le contexte de l'époque tout en mesurant son évolution dans le futur.

Les événements de Mai-68 avaient été précédés quelques mois auparavant par une importante grève

dans le Livre. Nous tenions meeting dans la grande salle du Palais des fêtes, rue des Trois-Rois à Mulhouse. Les grévistes, nombreux, venaient par la même occasion toucher une indemnité versée par la caisse de grève du syndicat.

À la direction du syndicat local, nous étions une majorité de jeunes. Le lendemain de la « nuit des barricades » à Paris, marquée par une répression policière particulièrement violente envers les étudiants, les confédérations syndicales appelèrent à la manifestation du 13 mai. La veille, un dimanche, j'avais provoqué une réunion de notre comité ; nous nous efforcions de joindre notre permanent régional à Strasbourg, que nous ne réussîmes à contacter que très tard dans la soirée. Nous attendions des consignes, en fait il nous répondit : « Faites comme vous l'entendez. »

C'est ainsi que le 13 mai au petit matin nous nous présentâmes devant les imprimeries, principalement Braun et Arts graphiques DMC, pour appeler les salariés à la grève.

L'ambiance était joyeuse ; en attendant les équipes nous organisâmes un match de foot en pleine rue

Daguerre en face de l'imprimerie Braun.

Le mot d'ordre de grève fut suivi à près de 100 %.

En début d'après-midi, deux personnes, que nous ne connaissions pas, se présentèrent à nous devant la porte de l'entreprise comme étant de l'union départementale Cgt et voulant nous prêter main-forte. Nous les éconduisîmes, considérant que c'était notre grève et qu'il n'y avait nul besoin d'aides extérieures.

En milieu d'après-midi du 13 mai, une grande manifestation interprofessionnelle prit le départ place du Canal-Couvert à Mulhouse. C'était ma première manifestation.

En face du rassemblement se tenait l'ancien siège du journal *l'Alsace*. Les ouvriers de la presse étaient aux fenêtres et nous regardaient. À l'époque, *l'Alsace* était organisé dans un « syndicat maison », son président étant le directeur du journal !

Les rares journaux qui paraissaient alors que la presse était en grève se comptaient au nombre de deux : *le Provençal*, organisé à FO, et *l'Alsace* !

Le lendemain du 13 mai, l'ambiance fut fiévreuse. Dans l'atelier nous élaborions le cahier de revendications et le syndicat exigea la tenue d'une réunion paritaire régionale en faisant pression sur les maîtres-imprimeurs par une « grève des heures supplémentaires » car les carnets de commandes des entreprises étaient pleins.

Notre directeur, qui était également président de la chambre patronale du Haut-Rhin, rassembla le personnel de l'entreprise et usa du chantage en menaçant de ne pas assister à la réunion paritaire si nous ne revenions pas sur notre mot d'ordre de refus des heures supplémentaires. Il organisa un vote pour demander aux salariés de s'exprimer sur son ultimatum. Nous donnâmes la consigne de boycotter le vote, ce qui l'obligea à se déplacer lui-même dans les ateliers pour faire pression auprès du personnel. Mais cela a eu un effet contraire et peu de salariés se laissèrent intimider. Ce qui le mit dans une rage folle ; cependant, le même jour la réunion paritaire eut lieu, en sa présence !

C'est ainsi qu'un accord régional fut conclu qui portait essentiellement sur l'augmentation des salaires, qui, cumulée avec les revalorisations

nationales, fit que notre région bénéficia d'augmentations professionnelles bien plus importantes que dans d'autres départements (19 %).

Sans fausse modestie, on peut affirmer que ce résultat fut essentiellement obtenu grâce à l'obstination et la combativité des salariés de Braun.

Ce sont les jeunes qui étaient à la pointe de l'action, bousculant quelque peu la routine de certains responsables syndicaux en place.

À l'intérieur de notre structure syndicale régionale nous étions considérés comme « gauchisants ». La section des typos-lithos de Mulhouse était la plus turbulente aux yeux de notre permanent régional.

Il n'empêche que nous étions les premiers à réaliser la fusion des trois syndicats catégoriels en un syndicat unique du Livre Cgt de Mulhouse. En 1975, j'en devins le premier des secrétaires généraux.

LES RÉCOLTES D'APRÈS-MAI...

Les événements de mai 1968 avaient créé une dynamique unitaire.

Nous qui avons vécu Mai-68, ne tombons pas dans le piège de la nostalgie du passé. À chaque étape de la vie correspondent de nouvelles raisons pour s'engager et lutter

Quelques années plus tard, les salariés du journal *l'Alsace* regagnèrent notre syndicat. J'avais organisé avec Jacques Piot, qui fut plus tard secrétaire général de la Fédération, une réunion dans notre bureau syndical avec des délégués du « syndicat maison » de *l'Alsace*, ce qui entraîna très rapidement l'adhésion de tout le personnel à la Cgt. Cette évolution fut surtout possible grâce à des militants, pour la plupart aujourd'hui disparus, qui, au sein du journal, restèrent toujours fidèles à un syndicalisme combatif et de terrain au service des salariés.

Mai-68 avait bouleversé bien des pratiques militantes. Les syndiqués m'avaient placé à la tête du syndicat chez Braun, jugeant mon prédécesseur trop complaisant avec la direction. Il démissionna pour créer la Cfdt, puis la Cftc, sans jamais obtenir une audience significative.

Dans la foulée de Mai-68, nous obtînmes d'autres acquis sociaux,

bien avant d'autres professions, tels les congés parentaux pour enfant malade ou l'heure mensuelle d'information syndicale payée.

Mai-1968 fut une vraie « libération de la parole », avec des acteurs pour la plupart jeunes.

Ce fut aussi la plus grande grève générale de l'histoire de France, qui permit des conquêtes sociales comme la mensualisation des salaires, la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise, l'augmentation de 35 % des plus bas salaires, la création du Smic, la formation permanente, l'indemnisation totale du chômage...

ET MAINTENANT ?

C'est bien au regard de ces conquêtes sociales que, lors de l'un de ses discours de candidat à l'élection présidentielle, Sarkozy, chantre des patrons du CAC 40, a vilipendé Mai-68 et a déclaré vouloir liquider son héritage.

Plus récemment, Denis Kessler, idéologue et ex-vice-président du Medef, est allé encore plus loin dans

la volonté de remettre en cause les acquis sociaux de notre pays, en déclarant qu'« il s'agit de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance ».

Cela démontre que, aujourd'hui comme demain, d'autres luttes sont à mener, avec de nouvelles générations de militants et de salariés, souvent sous d'autres formes, voire en s'organisant différemment. Non, l'esprit de Mai-68 n'est pas mort si nous savons donner tout son sens au verbe militer !

L'historien Marc Ferro disait : « *Il existe deux motivations pour s'intéresser à l'histoire : s'évader du présent en trouvant refuge dans le passé et interroger le passé pour comprendre notre temps et notre société.* »

Nous qui avons vécu Mai-68, ne tombons pas dans le piège de la nostalgie du passé. À chaque étape de la vie correspondent de nouvelles raisons pour s'engager et lutter. ■ B.E.

Mai-68 et sa jeunesse



La plupart des ouvrages consacrés aux événements de mai 1968 mettent en exergue le rôle joué par le mouvement des étudiants en ignorant celui de la classe ouvrière, en particulier des jeunes, hommes ou femmes.

Or, en regardant bien les images télévisées ou les photos d'occupation d'usines ou encore des manifestations, on ne peut qu'être frappé par la jeunesse des protagonistes de l'époque.

Les événements de mai 1968 traduisaient, en profondeur, le conflit entre l'ancien et le nouveau. Mai-1968 n'a pas surgi de nulle part. La société était bloquée, nombre d'aspirations de la jeunesse étaient étouffées.

Dix ans auparavant, le 13 mai 1958, des généraux félons avaient fomenté le putsch d'Alger, mis en échec principalement par les appelés du contingent. C'est également cette génération qui, au moment de mai 1968, âgée de la trentaine, s'est retrouvée dans la lutte et au côté de ceux qui participaient aux manifestations pour la paix au Vietnam.

Ce sont les jeunes qui souvent ont été à la pointe de l'action, bousculant quelque peu la routine de certains responsables syndicaux en place. La Fédération du Livre (FFTL) avait à cette époque une organisation très verticale... Fédé, groupes régionaux, sections locales et professionnelles.

Cependant, les événements de mai 1968 avaient créé une dynamique unitaire, des sections professionnelles s'étant peu à peu fusionnées en Syndicat du Livre. Les droits syndicaux nouvellement acquis, tels que la possibilité de désignation d'un délégué syndical, avaient permis de rajeunir les directions syndicales et de bouleverser bien des pratiques militantes.

On est en droit d'affirmer que Mai-68 fut une vraie libération de la parole avec des acteurs jeunes pour la plupart.

Même si, aujourd'hui, les conditions ne sont plus les mêmes de par la précarité de l'emploi et le chômage dont souffrent particulièrement les jeunes, l'esprit de Mai-68 n'est pas mort. L'actualité nous montre que l'on peut faire reculer le pouvoir aussi arrogant soit-il.



Au présent et à l'avenir, d'autres luttes se mèneront avec d'autres générations de militants et de salariés, sous des formes appropriées.

Notre responsabilité de militants ayant vécu Mai-68 est de ne pas tomber dans les excès des vieux combattants radoteurs

considérant que, jadis, c'était autre chose et que les jeunes ne savent plus lutter.

Aujourd'hui, plusieurs d'entre nous sont grands-parents, soucieux de l'avenir de leurs petits-enfants. Nous nous étions retrouvés dans la lutte contre le CPE ; nous nous retrouverons dans d'autres combats.

Il est important que les liens entre la génération présente à travers nos syndicats d'actifs et de retraités soient constants. Les uns nourrissant les autres. L'expérience et la mémoire des anciens alimentant la connaissance des actifs d'aujourd'hui. Le vécu dans les entreprises par ceux qui sont encore en activité permettant aux anciens de ne pas être coupés des réalités d'aujourd'hui. ■ B.E.

Vieilles recettes de Macron, l'Anti-Robin des Bois

Prendre aux pauvres pour
donner aux riches

Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), l'impact des mesures fiscales prévues donc par le gouvernement profitera majoritairement aux plus riches. Sur les 9,15 milliards de baisses d'impôts prévues, 4,20 milliards bénéficieront aux 10% les plus riches, soit 46% du total. Leurs revenus annuels augmenteraient de 2,6% (contre 1,4% en moyenne pour l'ensemble des ménages).

C'est alors que ces 10% de chanceux profiteraient pleinement du plafonnement forfaitaire à 30% sur les revenus de l'épargne, mais aussi de la transformation de l'ISF en impôt sur la fortune immobilière (IFI). Un nouvel impôt qui exclurait les placements financiers tels que les actions, les obligations ou l'assurance-vie.

L'OFCE révèle que ce sont les plus riches, 1% de la population qui en bénéficie plus particulièrement. Et pendant ce temps-là... on va prendre dans la poche des salariés pour soi-disant « contenir le déficit » !

Avec par exemple le gel du point d'indice des fonctionnaires, c'est-à-dire le blocage des salaires.

Les salaires des fonctionnaires sont bloqués depuis 2010. Ils avaient été dégelés en 2016 avec une augmentation de 0,6%, eh bien Macron trouve que c'était déjà trop, alors il va de nouveau geler les salaires.

Il a aussi annoncé le retour du jour de carence pour les arrêts maladie des fonctionnaires...



Où allons-nous ?

Par Andrée KOLAR



Mardi 26 septembre 2017, notre Jupiter national s'est adressé aux Français depuis la Sorbonne, pour leur annoncer quoi ? Rien de nouveau. Bien qu'il les prenne pour des imbéciles et ne rate pas une occasion de les humilier, d'afficher son mépris à leur égard, en particulier aux non-possédants qui n'ont que leur travail pour vivre – survivre pour nombre d'entre eux –, étant élu au suffrage universel, il faut bien que de temps à autre il s'aperçoive de leur existence. Alors, quelles annonces ? Ce que nous avons compris depuis longtemps : il veut une Europe fédérale. Et y pousser la France à marche forcée : défense commune, budget commun, doctrine commune, parquet commun, académie européenne du renseignement, etc. Cerise sur le gâteau : il compte aussi profiter de l'affaiblissement électoral d'Angela Merkel pour prendre sa place de dominante dans le couple France-Allemagne. Monsieur rêve... C'est son droit. En outre le salaire minimal, calculé dans chaque pays selon ses moyens, devra petit à petit se lisser, autrement dit s'aligner sur le plus bas. Réjouissant, n'est-ce pas ? Ce dont il ne dit mot, mais qui se construit – et vite – dans le plus grand silence, c'est que la vente de la France à la découpe se poursuit : après qu'en 2015 le secteur énergie d'Alstom a été vendu au groupe nord-américain General Electric, c'est le

secteur ferroviaire qui doit être vendu à l'Allemand Siemens, groupe cent pour cent privé. Soi-disant pour faire face au groupe chinois CRRC⁽¹⁾, qui est énorme. L'Europe doit avoir un champion – d'après le PDG d'Alstom, qui affirme que l'État s'est déjà assuré d'un certain nombre de garanties en termes d'emploi et de gouvernance. Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie confirme. Joli tableau, mais qui comporte une sérieuse lacune : les deux entreprises fabriquent les mêmes matériels. Il y aura donc des doublons, et les actionnaires allemands les laisseraient subsister par seule bonté d'âme ? Alors que le gouvernement français, actionnaire dans le groupe Alstom actuel (19,85 %), avec sa politique d'économies tous azimuts, envisage de ne plus y mettre un centime ? Les travailleurs, eux, ne peuvent pas rêver. C'est leur vie et celle de leur famille qui sont en jeu. Ils n'ont pour la plupart aucune autre ressource, et pas d'autres perspectives que le chômage de masse !

Cela, Monsieur Macron n'en a pas parlé à la Sorbonne, malgré l'imposant dispositif de sécurité assuré par les forces de l'ordre. De Gaulle, au moins, avait l'élégance de se montrer peu soucieux de sa sécurité personnelle. Il est vrai que c'était une autre figure.

Jupiter ferait bien de cesser d'insulter les travailleurs, de les traiter de fainéants dans une période où des

professeurs de médecine, d'une autre stature que Monsieur Macron, tirent la sonnette d'alarme à propos des méthodes actuelles d'encadrement du travail et des objectifs inaccessibles qui multiplient les cas de « burn out », autrement dit d'épuisement au travail, sans parler des suicides sur le lieu de travail, dont certains ont même été reconnus par la Sécurité comme accident de travail.

Il est vrai qu'il y a des gens, Jupiter n'est pas le seul, qui ignorent le sens du mot « honte ». Pour leur petit Noël, les « fainéants » vivant sur le territoire français pourraient ouvrir une souscription pour leur offrir, à lui et à ses semblables, bourgeois bouffis de suffisance à en étouffer, un bon dictionnaire, histoire de leur apprendre le français ! ■

(1) CRRC Corporation Limited est une société d'État sous contrôle direct du gouvernement de la République populaire de Chine. Sa vocation première est l'étude, la construction, la réparation, la vente et la location de matériel de chemin de fer. Elle est issue de la fusion de deux entreprises d'État : la CSR Corporation Limited et la China CNR Corporation Limited.

(2) L'accord prévoit que Siemens deviendra l'actionnaire principal avec 50 % des parts. Au bout de quatre ans, le groupe allemand pourra monter au-delà de 50 % du capital et absorber Alstom.

La contre-réforme du code du travail aura accouché d'un monstre juridique : le droit de planifier le viol du droit et d'en provisionner les retombées financières, comme si c'était une norme comptable relevant de la bonne gestion. On voudrait démontrer que l'entreprise demeure un territoire perdu de la République que l'on ne s'y prendrait pas autrement.

Jusqu'ici, tout licenciement jugé « sans cause réelle et sérieuse », et donc « abusif », donnait droit à des indemnités fixées au cas par cas par le conseil des prud'hommes. Depuis belle lurette, le Medef réclamait que l'on instaurât un plafond, sous prétexte que les patrons, gens faibles et fragiles, vivent dans l'angoisse non pas de virer une partie de leur personnel mais de ne pas savoir quelles en seront les conséquences financières. Contraindre des hommes et des femmes à prendre la route du chômage, passe encore ; ne pas pouvoir en mesurer le coût en espèces sonnantes et trébuchantes, c'est un drame.

Avec la loi Pénicaud, ce calvaire n'existera plus. Pierre Gattaz a obtenu ce qu'il revendiquait depuis longtemps : l'instauration d'un plafond pour les indemnités des licenciements boursiers. ■ Jack Dion Marianne le 01/10/2017

Et si, pour une fois, on parlait des bons et non des pires

Par Andrée KOLAR



Une question circule, après chaque élection, dans la société française ; « Pourquoi un tel taux d'abstention ? » et la réponse est, non moins généralement, avec « les mensonges, les promesses non tenues, quelquefois la corruption, les électeurs sont las, ils ont chaque fois l'impression d'avoir été les dindons de la farce ».

Ce sentiment s'explique aisément. Trop. Parce qu'il ne résout rien. Et pourquoi ? Parce qu'il n'explique rien. Mais si c'est vrai, pourquoi les travailleurs, qui n'ont pour vivre que leurs connaissances professionnelles, leurs qualifications, et pour la plupart pas ou peu de patrimoine, sont-ils sortis de l'affreuse misère du XIX^e siècle, si bien décrite par Victor Hugo dans ses interventions à l'Assemblée nationale de la deuxième République, face à une assemblée ultra-bourgeoise et traditionaliste ? Il y fallait un certain courage, il faut bien le dire.

Pas par une révolution armée. La dernière en date, la Commune de Paris (et de quelques autres grandes villes), fut vaincue dans un massacre officiel qui remit non sur le trône, mais au gouvernement, la grande bourgeoisie et ses affidés pour plus d'un siècle.

Soixante-cinq ans de troisième République eurent raison de la patience du peuple travailleur ; les abus du patronat, après les souffrances causées par la Première Guerre mondiale, c'en était trop. Les provocations financées par le Comité des forges, le Comité des houillères et les

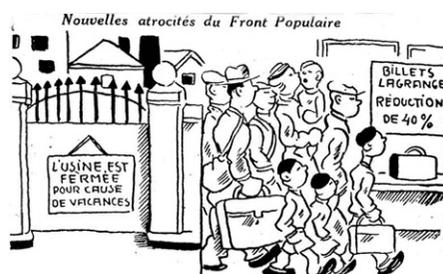
grandes banques, en particulier la tentative de coup d'État du 6 février 1934, la réponse que lui donna une immense manifestation le 12 février, qui vit la réunification spontanée de la CGT, alors divisée en deux⁽¹⁾, la CGT et la CGTU, les deux cortèges n'en faisant plus qu'un seul, stimulèrent les électeurs de 1936. La gauche gagna ces élections, avec le jeune parti communiste issu en 1920 du congrès de Tours de la SFIO (Section française de l'Internationale ouvrière), jeune PCF qui avait adhéré à la III^e Internationale fondée à Moscou par les bolcheviks, vainqueurs de la révolution russe de 1917.

Un immense espoir gagne le monde du travail en France. Les grèves éclatent partout. Dans l'ordre. Dans les usines occupées, on entretient les machines pour redémarrer sitôt le conflit terminé. Des négociations syndicats-patronat ont lieu. Ce dernier, voyant ses profits en perte de vitesse, semble céder.

Premiers congés payés, dans l'incrédulité de certains ouvriers qui demandent aux délégués qui leur annoncent la nouvelle : « Tu es sûr d'avoir bien compris ? Le patron ne voudra jamais nous payer quinze jours à rester chez nous ».

Augmentation considérable des salaires, de 10 % jusqu'à 40 % dans certaines boîtes au fin fond de la province.

Oui, mais voilà : dès l'année suivante, le Premier ministre, Léon



Blum, décide alors une pause dans l'application des réformes. Elle devait durer... sept ans ! avec en prime la Seconde Guerre mondiale, assortie de l'abomination des camps nazis — destinés d'abord aux opposants allemands — le tout

avec l'approbation des banques et du grand patronat. Quand les historiens pourront consulter toutes les archives, les soixante ans passés, les jeunes Français sauront que Léon Blum avait reçu à Paris, officiellement, le Dr Schacht, président de la Deutsche Bank, le plus aimablement du monde pour lui expliquer que le gouvernement français n'était pas à la remorque des communistes. Accueil froid sur le moment, mais la bourgeoisie allemande saura s'en souvenir quand cela l'arrangera.

Les historiens découvriront aussi une correspondance Blum-Schacht en septembre et octobre 1936. Avant la « trêve » !

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Résistance s'organise en France et en Europe, dans les pays occupés par l'armée de Hitler. Avec, partout, les partis communistes locaux, fortement organisés. Et à l'extérieur, pour ce qui concerne la France, le général de Gaulle, arrivé à Londres avant que la police ne lui mette la main dessus, et qui avait été condamné à mort pour avoir refusé l'armistice.

Vers la fin de la guerre, il rentre en France, Paris est libéré le 24 août. Il avait constitué un gouvernement provisoire en Algérie, incluant les communistes, qui se voient attribuer cinq ministères : Travail (Ambroise Croizat), Santé (François Billoux), Armement (Charles Tillon), Production industrielle (Marcel Paul), plus un ministre d'État (Maurice Thorez) qui, avec Ambroise Croizat, dotera chacune des trois fonctions publiques (d'État, des collectivités locales et hospitalières) d'un statut unique pour tout le territoire. Une grande œuvre dont la Sécurité sociale, qui, à l'origine, devait être accessible à tous ceux qui travaillent dans ce pays, salariés ou indépendants, avec un remboursement à 100 %. Mais les professions libérales, les commerçants, les artisans, refusèrent de cotiser avec les ouvriers, soi-disant parce qu'ils avaient des congés payés qu'eux-mêmes n'avaient pas. Les plus petits

l'ont certainement cru : vanité des vanités — quant aux gros, leur intérêt était ailleurs, et la force des communistes en tant qu'organisation leur faisait craindre pour leurs profits. Enfin, cette (bonne) ordonnance est publiée le 4 octobre 1945 au *Journal officiel*. Et c'est ainsi que nous avons encore une Sécu qui, bien qu'amputée, permet à la plupart d'entre nous de se soigner, d'avoir une retraite, des allocations familiales qui aident pour élever les enfants, et bien d'autres « conquis sociaux ». Cette œuvre immense, c'est celle de ministres qui n'étaient pas des anciens de l'ENA, ni de X, ni d'aucune autre grande école. Des métallos, des électriciens, dont un (Marcel Paul) a commencé sa vie comme enfant trouvé, avec l'éducation que cette situation suppose. On lui doit l'EDF, le GDF et leurs centres de vacances. On comprend l'attachement de ces travailleurs à leur service public et à son statut.

En 1946, de Gaulle avait passé la main à la IV^e République, dont les gouvernements instables se succédaient sans grand changement dans leur composition, jusqu'à un certain jour de 1947. Là, surprise : les ministres communistes sont évincés par le gouvernement Ramadier. Pour quelle raison, ou plutôt sous quel prétexte ? Pour recevoir « l'aide américaine ». Depuis la fin de la guerre, deux possibilités s'opposaient pour relever le pays : « la bataille de la production », qui permettait de relever le pays par son seul effort, sauvegardant ainsi

son indépendance et la liberté de sa politique ; ou bien accepter « l'aide américaine », avec en contrepartie la soumission à la politique de Washington.

Le gouvernement avait décidé d'accepter la seconde possibilité. Ce que la plupart des Français ignoraient, c'était que, en 1946, Léon Blum⁽²⁾, encore lui, avait été envoyé par le gouvernement aux États-Unis pour discuter de l'aide américaine et que le Président Harry Truman lui avait répondu « débarrassez-vous des communistes et vous l'aurez ».

Ce qui fut fait en 1947, au mois de mai. Trois jours après, un crédit de 250 millions de dollars, signé Truman, arrivait. La méthode des 30 deniers de Judas tient toujours. C'est pratique. Surtout à une époque où le fric est devenu un dieu, avec la haute finance en guise de clergé.

« Je trouve que les pauvres ont bien de la patience », disait Geneviève de Gaulle, résistante et déportée, aussi fondatrice d'Aide à toute détresse (ATD-Quart monde). Elle avait raison. Mais cette patience n'est pas inusable. Les peuples se sont instruits, ils ont compris qu'on n'abat pas la forteresse Finance avec des carabines et des cocktails Molotov. Le bourrage de crâne perd un peu plus chaque jour de crédibilité. Non, les résistants, les déportés, les fusillés, ne se sont pas fait tuer pour rien. La haute finance n'est pas invincible. L'exploitation du monde du travail, sans bornes et sans scrupules,

du XIX^e siècle et par la grande bourgeoisie triomphante ne reviendra pas, même servie par les Trump et les Macron de tous les pays. Comme l'écrivait Aragon dans sa *Ballade de celui qui chanta dans les supplices* (1943) : « Une autre chanson française / À ses lèvres est montée / Finissant la Marseillaise / Pour toute l'humanité ».

Nous ne sommes rien, soyons tout.

Une qui n'est rien (selon Macron) et fière de l'être, avec des millions d'autres. ■ A.K.

(1) On sut plus tard que cette première division avait été suscitée par des financements issus des mêmes milieux privés !
(2) Vincent Auriol, président de l'Assemblée nationale, exerce les fonctions de chef de l'État du 16 décembre 1946 au 16 janvier 1947.

Léon Blum (9 avril 1872 - 30 mars 1950) est chef du gouvernement provisoire du 16 décembre 1946 au 16 janvier 1947.

Sources :

Le Choix de la défaite, Annie Lacroix-Riz, professeure d'histoire à l'université Paris-VII.

Ambroise Croizat ou l'invention sociale, Michel Étiévent, écrivain, historien, journaliste.

Renault (1947-1958), Les Années chaudes de la guerre froide, Roger Linet, délégué chez Renault, résistant, déporté en Algérie, membre du Comité central du Parti communiste et député de la Seine de 1952 à 1956.

BALLADE DE CELUI QUI CHANTA DANS LES SUPPLICES

<i>Et s'il était à refaire</i>	<i>Rien qu'un mot la porte cède</i>	<i>Une messe pour Paris</i>	<i>Il répète calmement</i>
<i>Je referais ce chemin</i>	<i>S'ouvre et tu sors Rien qu'un</i>		
<i>Une voix monte des fers</i>	<i>mot</i>	<i>Rien à faire Alors qu'ils par-</i>	<i>Et si c'était à refaire</i>
<i>Et parle des lendemains</i>	<i>Le bourreau se dépossède</i>	<i>tent</i>	<i>Je referais ce chemin</i>
	<i>Sésame Finis tes maux</i>	<i>Sur lui retombe son sang</i>	<i>Sous vos coups chargés de fers</i>
<i>On dit que dans sa cellule</i>		<i>C'était son unique carte</i>	<i>Que chantent les lendemains</i>
<i>Deux hommes cette nuit-là</i>	<i>Rien qu'un mot rien qu'un</i>	<i>Périsse cet innocent</i>	
<i>Lui murmuraient «Capitule</i>	<i>mensonge</i>		<i>Il chantait lui sous les balles</i>
<i>De cette vie es-tu las</i>	<i>Pour transformer ton destin</i>	<i>Et si c'était à refaire</i>	<i>Des mots sanglant est levé</i>
	<i>Songe songe songe songe</i>	<i>Referait-il ce chemin</i>	<i>D'une seconde rafale</i>
<i>Tu peux vivre tu peux vivre</i>	<i>À la douceur des matins</i>	<i>La voix qui monte des fers</i>	<i>Il a fallu l'achever</i>
<i>Tu peux vivre comme nous</i>		<i>Dit je le ferai demain</i>	
<i>Dis le mot qui te délivre</i>	<i>Et si c'était à refaire</i>		<i>Une autre chanson française</i>
<i>Et tu peux vivre à genoux»</i>	<i>Je referais ce chemin</i>	<i>Je meurs et France demeure</i>	<i>À ses lèvres est montée</i>
	<i>La voix qui monte des fers</i>	<i>Mon amour et mon refus</i>	<i>Finissant la Marseillaise</i>
<i>Et s'il était à refaire</i>	<i>Parle aux hommes de demain</i>	<i>O mes amis si je meurs</i>	<i>Pour toute l'humanité</i>
<i>Je referais ce chemin</i>		<i>Vous saurez pour quoi ce fut</i>	
<i>La voix qui monte des fers</i>	<i>J'ai tout dit ce qu'on peut dire</i>	<i>Ils sont venus pour le prendre</i>	
<i>Parle pour les lendemains</i>	<i>L'exemple du Roi Henri</i>	<i>Ils parlent en allemand</i>	
	<i>Un cheval pour mon empire</i>	<i>L'un traduit Veux-tu te rendre</i>	L. Aragon

Macron et les retraités, du mépris et rien d'autre

Par Pascal Santoni (Ucr-Cgt)

« Les pauvres d'aujourd'hui sont souvent moins les retraités que les jeunes. Je leur demande donc, pour les plus aisés, un effort », déclare t-il à un hebdomadaire acquis à sa politique.

Les retraités des privilégiés ?

Demander un effort aux retraités c'est ignorer ou faire mine d'ignorer qu'ils n'ont cessé d'en faire des efforts : cela fait bientôt cinq ans que leurs pensions sont gelées, la fiscalité s'est alourdie, ils participent toujours plus nombreux aux activités d'aide et d'assistance en lieu et place de l'État, ils aident leurs enfants touchés par une précarisation grandissante de leur situation.

Qui sont les « retraités les plus aisés » selon. Macron ?

La hausse de la CSG de 1,7 point s'appliquera à la CSG calculée au taux de 6,6%, qui devrait passer à 8,3%. Elle va donc frapper les retraités ayant un revenu fiscal de plus de 1200€ (1838€ pour un couple marié ou pacsé) par mois, soit 60% des retraités dans notre pays, plus de 10 millions. Peut-on considérer qu'à partir de 1200€ par mois on est un retraité aisé ?

1200€ c'est 200€ au-dessus du seuil de pauvreté.

Les retraités sont-ils moins pauvres que les jeunes ?

Que ce gouvernement suscite ce genre de question est déjà en soi honteux. Mais examinons l'argument. Il est tiré d'un rapport du COR (Conseil d'orientation des retraites) établi en 2015 et qui constate que « de 2006 à 2012, les ménages de soixante ans et plus sont moins exposés à la pauvreté en conditions de vie que le reste de la population ». Le problème c'est

qu'on ne peut honnêtement et légitimement comparer une catégorie, les retraités, qui ont travaillé et cotisé pendant au moins quarante ans, avec le reste de la population qui comprend nombre de jeunes qui font encore des études ou démarrent dans la vie professionnelle. On peut d'ailleurs opposer à ces chiffres d'autres chiffres bien plus pertinents : selon l'Insee, le montant moyen des pensions se chiffrait en 2014 à 1322€, sachant que plus de 500000 d'entre eux ne percevaient que 800€ par mois et 10% seulement disposaient d'un revenu supérieur à 3250€ par mois, un montant supposé être le début de l'aisance. Comment Macron et son gouvernement osent-ils traiter l'immense majorité des 16 millions de retraités de nantis ou de privilégiés ?

Les privilégiés dont il ne parle pas

L'indécence n'ayant visiblement pas de limites, ces déclarations sont faites au moment où la presse nous apprend que les entreprises du CAC 40 ont enregistré des profits exceptionnels depuis le début de l'année 2017, ils ont grimpé quatre fois plus vite que leurs chiffres d'affaires, soit 52 milliards de profits au premier semestre, un nouveau record !

On comprend mieux pourquoi nos dirigeants veulent allumer une **guerre des âges**.

« En même temps », comme dirait Macron, qu'il réduit le pouvoir d'achat des retraités au nom du partage des efforts, qu'il réduit le montant de l'aide au logement aux dépens notamment des jeunes, le gouvernement accorde des exonérations et réductions d'impôts de 3 milliards d'euros aux plus riches alors que ces véritables privilégiés

n'ont jamais autant gagné d'argent.

Le nombre de milliardaires est hallucinant

C'est le constat d'Eric Tréguier, journaliste au magazine *Challenges*, à la lecture du classement 2017 des 500 fortunes de *Challenges*. Jugez-en.

De 1996 à 2016 le montant total des 10 plus grandes fortunes françaises a été multiplié par 12, alors que pendant ce temps le produit intérieur brut (PIB) du pays n'a même pas été multiplié par 2. Cela signifie que les profits ne bénéficient pas à l'investissement et à l'activité, donc pas à l'emploi, mais essentiellement à l'enrichissement d'une poignée d'individus déjà immensément riches.

C'est aussi la preuve que le redressement de notre économie passe par une répartition des richesses qui favorise les investissements et le pouvoir d'achat des salariés, des jeunes et des retraités et crée des emplois. Pour le bien du pays ?

La politique du jeune et fringant Président de la République, vous savez celui qui devait insuffler du neuf dans notre vieille démocratie, est vieille comme le capitalisme mais plus avide encore avec le capitalisme financier : prendre aux pauvres pour donner aux riches en sacrifiant l'économie du pays et son avenir.

Au plus bas dans les sondages nous pouvons le mettre en difficulté, voire l'empêcher de détruire le code du Travail et d'aggraver les inégalités, la pauvreté et le mal-vivre de la très grande majorité des retraité-e-s.

Manifestons avec tous les retraité-e-s qui vont subir une nouvelle dégradation de leurs conditions de vie. ■ PS.

L'action de tous dans l'intérêt de tous

Le macronisme, qui se veut novateur et de gauche et de droite, n'est en réalité qu'un faux équilibriste qui ne penche qu'à droite. Il n'est que l'amplificateur et l'accélérateur de la régression sociale poursuivie sous le quinquennat précédent.

L'offensive contre les libertés syndicales, contre les services publics, contre la Sécurité sociale (étatisation), contre le pouvoir d'achat, montre et confirme que ce pouvoir n'a qu'un ami : le patronat, « le grand de préférence », et qu'un adversaire : le salariat. Les préoccupations de ce pouvoir ne sont pas les

actionnaires (les gros), les dividendes versés, les fraudes et évasions fiscales, mais les acquis sociaux et les services publics nécessaires à une vie décente et digne de notre temps.

Chez les salariés, il a choisi comme cible prioritaire les retraités. Comme si les retraités d'aujourd'hui n'étaient pas les salariés d'hier et les salariés d'aujourd'hui les retraités de demain. Cette tentative, une de plus, aussi minable qu'elle soit, vise à rompre les liens naturels unissant les salariés à la conquête du mieux vivre et de droits nouveaux. Cette attaque généralisée contre les droits sociaux doit conduire, plus que jamais, à renforcer l'action unitaire et à développer un syndicalisme tout au long de la vie. Pas de rupture à la retraite, le macronisme nous enseigne que l'action syndicale ne peut se résoudre à n'être que l'affaire des actifs. Les attaques contre les retraités d'un cynisme sans précédent, d'un mépris révoltant, consistent à désigner cette catégorie de salariés comme privilégiée. Les chiffres annoncés pour la hausse de la

CSG à partir de revenus supérieurs à 1200 euros et 1850 euros pour un couple situent à quel niveau, pour ce pouvoir, se trouve le privilège. Il veut récompenser le travail comme si les retraités n'étaient pas les travailleurs d'hier, et ce pendant de très nombreuses années, comme si la France d'aujourd'hui, qu'il défigure, n'était pas le fruit du travail de tous.

Non, la CGT et ses adhérents n'acceptent pas que les salariés, les retraités, soient désignés comme les coupables des difficultés économiques que connaît le pays. Les milliards versés au patronat sans contrepartie n'ont servi en rien à résoudre les problèmes économiques et sociaux. Comme l'ont dit des gens bien-pensants, le problème n'est pas le salariat mais le capital financier qui gonfle ses profits au détriment de tous ceux qui n'ont ou n'ont eu que leur travail pour vivre. Tous dans l'action, les retraités du Livre participeront aux appels, unitaires si possible, contre cette politique du vide social. ■ **André MAUPIN**

Les EHPAD au bord de l'asphyxie

Baisse annuelle de dotations de 200 millions d'euros et suppression de 500 emplois. Voilà ce que prévoit la Fédération hospitalière française, suite à la réforme de la tarification des maisons de retraite du 23 décembre 2016, mise en place dans le cadre de la loi ASV (adaptation de la société au vieillissement).

En ce moment, les EHPAD commencent à appliquer les nouveaux calculs tarifaires. Auparavant, les dotations étaient basées sur un plan de dépenses présenté et négocié par établissement avec le Conseil départemental qui tenait compte, pour chaque établissement, de la dépendance des résidents, des soins à leur apporter suivant leur état de santé, ainsi que la localisation, la taille, l'architecture de chaque structure. Désormais, les dotations seront affectées sur la base d'une grille tarifaire nationale ne prenant plus en compte le cas par cas, les besoins en fonction des situations. Ces dotations seront fondées sur les recettes, ce qui veut dire que certains établissements seront contraints de baisser leurs dépenses, donc de réduire le personnel, et de proposer des services de moindre qualité. Tout déficit sera à la charge de l'établissement et donc des résidents.

Ce nouveau mode de calcul ignore complètement

les disparités entre établissements et entre les départements eux-mêmes. Les personnes âgées dépendantes les plus modestes qui nécessitent un accompagnement humain important et sont principalement hébergées dans des établissements publics seront les plus touchées par cette réforme.

Cette « moyennisation » des forfaits dépendance, alors que 90% des dépenses de cette section est faite de rémunération de psychologues, mais aussi et surtout d'aides-soignants, d'agents des services hospitaliers, est un cataclysme pour les 300 000 personnes vivant en maison de retraite publique et les professionnels qui les accompagnent. Cela signifie de nouvelles charges pour les résidents, des difficultés accrues pour le fonctionnement des Ehpads et une aggravation des conditions de travail pour les agents publics, tous statuts et grades confondus.

Nous refusons cette baisse drastique des dotations, la mise en place du forfait dépendance dont les répercussions seront extrêmement graves pour les Ehpads, avec comme principale conséquence la disparition de milliers d'emplois, ce qui est totalement inacceptable.

Marie-Rose Patelli (MEDIAPART)

Comment en sortir ?

De quoi ? Du marasme général. La pauvreté s'étend, gagne les moins riches des classes moyennes. Tous ceux qui vivent de leur travail sont touchés. Les loyers flambent dans le privé, et le manque criant de logements sociaux ne se résorbe pas. Comment en sortir par le haut, créer de vrais emplois correctement payés, qui permettraient enfin de vivre sans l'obsession du chômage qui menace, de l'impossibilité pour la plupart des jeunes de concevoir un projet de vie ? Nous vivons une fin de règne. Le capitalisme, fondé sur la spoliation des travailleurs qui produisent des richesses qui profitent à d'autres, a fait le tour de la planète, mais attention : quoique épuisé, il ne s'écroulera pas tout seul. Une multiplication toujours plus grande de tricheries, de lois détournées de leur raison d'être, continue de l'étayer.

Sa capitale, la City de Londres, est passée à Wall Street, à New York, et pour exercer les pressions politiques, à Washington, que la Seconde Guerre mondiale a prodigieusement enrichi. Enfin, et surtout, par leur complexe militaro-industriel.

La victoire apparente des alliés n'a été qu'un feu de paille. L'Allemagne, qui a bénéficié de la peur du communisme qui terrorisait les grandes fortunes, est à nouveau la première grande puissance européenne. Ce qui n'empêche pas ses travailleurs de subir un sort pire que celui des nôtres quand ils sont au chômage avec les lois Hartz.

La haute finance est un conglomérat qui n'a pas de patrie, qui n'a pas d'honneur. Il y avait des Américains — et sans doute des Français et d'autres Européens — qui possédaient et dont les descendants possèdent sans doute encore des actions de l'IG Farben qui fournissait les chambres à gaz en Zyclon B, pour « la solution finale ».

Tout ce beau monde a touché ses dividendes comme

Préambule de la Charte de l'ONU

... à proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites, à créer les conditions nécessaires au maintien de la justice et du respect des obligations nées des traités et autres sources du droit international, à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

d'habitude, sans être inquiété.

Et pourtant, le 26 juin 1945, à San Francisco, un gigantesque pas en avant a été franchi : la charte des Nations unies est née. Elle est devenue applicable en octobre 1945. De là est sortie l'Organisation des Nations unies, parce que, contrairement à une idée trop répandue, ce n'est pas l'ONU qui a fait la charte, mais le contraire. L'ONU n'est que l'organisation administrative qui permet l'application de la charte, dont le préambule commence par « *Nous peuples des Nations unies [...]* ».

Elle reconnaît le pouvoir des peuples, mais ne les

amalgame pas. Elle leur reconnaît le droit de disposer d'eux-mêmes et de leurs richesses naturelles. Mais régler les conflits par la diplomatie ne convenait pas aux États-Unis, auto-proclamés gendarmes du monde, et la charte fut mise sous le boisseau. Si bien que comme les peuples en ignorent l'existence, ils n'en réclament pas l'exécution. Elle a eu un début d'application avec le procès de Nuremberg, et, depuis, ce sont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité qui font vivre l'ONU, toujours sous la férule des États-Unis.

Or, comme il faut toujours un vote unanime, ceux-ci font la pluie et le beau temps, un seul vote de refus équivalant à un rejet de la question posée. Quant à l'Otan, elle est complètement illégale au regard de la charte. C'est de là qu'il faut que la France sorte, nous n'avons rien à y faire, sinon comme supplétifs des États-Unis. De Gaulle, homme de droite, catholique pratiquant, en avait sorti la France en 1966. Ce qui prouve que c'est possible.

Souhaitons que notre peuple, dans toute sa diversité d'opinions et d'origines, exerce sur son gouvernement — celui-là ou un autre — une pression suffisamment forte pour nous en faire sortir.

Il restera la lourde tâche, pour les travailleurs des autres pays européens, à être les premiers pour faire appliquer la Charte, qui a mis la guerre en dernier recours en tant que moyen de règlement des conflits⁽¹⁾, qui a intégré les lois dites « lois de la guerre » promulguées dans les années 1890-1910, et condamne l'usage des armes de destruction massive au motif qu'elles toucheraient aussi les populations civiles.

Cette charte devrait être largement diffusée, et son préambule connu dès l'école obligatoire, au niveau du collège. Cela changerait beaucoup l'esprit des cours d'histoire en en sortant le romantisme, que les enseignants n'incluent évidemment pas dans leurs cours, mais qui peut germer tout seul dans certaines jeunes têtes, et mener au pire.

La vraie paix n'est pas seulement l'absence de guerre. Elle est la condition nécessaire à l'épanouissement d'une société où l'homme cesserait enfin d'être un loup pour l'homme. ■ A. KOLAR

(1) Et encore, sous des conditions très strictes.

Sources :

Les Armées secrètes de l'Otan, Daniel Granser, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bâle.

Le Choix de Marianne, Annie Lacroix-Ruiz, professeure d'histoire contemporaine à l'université de Toulouse-le Mirail.

L'Europe des peuples nous appelle, Patrick Le Hyaric, député au Parlement européen, vice-président du groupe de la gauche européenne, gauche verte nordique et directeur du journal *l'Humanité* et de *l'Humanité dimanche*.

Sortir le droit international du placard, Monique et Roland Weyl, avocat à la cour de Paris, membre du Conseil national du Mouvement de la Paix et vice-président de l'Association internationale des juristes démocrates.

Monique Picard-Weyl est avocate à la cour de Paris, ancienne professeure de droit appliqué.

Une lettre contre le racisme...

Extraits du livre « *Lettres rebelles* » de Patrick Farbiaz*



Le racisme commence par le rejet de l'autre à travers une perception déformée ou fantasmée, son essentialisation, sa catégorisation à travers sa place dans une hiérarchie des races. Il se manifeste ensuite par la violence et les insultes.

Dès la « découverte de l'Amérique », la dénonciation du racisme et de l'esclavagisme se traduit par des écrits. Bartolomé de las Casas réfute la vulgate religieuse qui accepte l'esclavagisme. Avec les XIX^e et XX^e siècles, la notion de racisme devient une « évidence scientifique » justifiée par le darwinisme

social et l'idéologie de la *Raison*. Pendant très longtemps, peu de personnalités, à part de rares humanistes, la dénoncent, quand elles ne sont pas directement affectées par ce poison. C'est pourquoi ce sont souvent les victimes directes du racisme qui en parlent le mieux. Elles vont, de Martin Luther King à Mandela, en s'organisant, utiliser la lettre pour montrer à la fois la vraie nature du racisme, mais aussi le chemin des résistances à ce poison lent.

*Patrick Farbiaz, assistant parlementaire, ancien conseiller de Cécile Duflot, a dirigé les relations internationales des Verts durant dix ans.

Quelques mois après la guerre de Sécession, Jordan Anderson (1825-1907), esclave affranchi, reçoit de son ancien maître Paulding Anderson une proposition pour revenir travailler afin de l'aider à restaurer la ferme. Il répond cette lettre cinglante qui vaut pour l'ensemble des anciens esclaves.

« Le 22 août 1865

« Monsieur,

« J'ai reçu votre lettre. Je suis heureux de constater que vous n'avez pas oublié Jordan et que vous voudriez que je revienne travailler pour vous, me promettant de me traiter mieux que quiconque ne saura jamais me traiter. J'ai toujours douté de votre sincérité. J'ai cru que les Yankees vous avaient pendu depuis longtemps pour avoir hébergé des rebelles. Je présume qu'ils ignorent que vous êtes allé chez le colonel Martin assassiner un soldat blessé de l'Union qui se rétablissait dans la grange.

« Bien que vous m'avez tiré dessus par deux fois avant que je ne m'enfuisse, je ne vous ai jamais voulu de mal, et je suis content de vous savoir en vie. Cela me ferait vraiment du bien de revoir la chère maison, de revoir Mlle Mary et Mlle Martha, et Allen, Escher, Green et Lee. Dites-leur que je les embrasse tous. Dites-leur que j'espère que nous nous reverrons dans un monde meilleur, à défaut de nous revoir dans celui-ci. Je serais revenu volontiers vous voir tous lorsque je travaillais à l'hôpital de Nashville si l'un des voisins ne m'avait dit qu'Henry n'attendait que cette occasion pour m'éliminer...

« Je suis particulièrement curieux de savoir ce qu'est cette unique opportunité que vous tenez tant à m'offrir. Je ne me plains pas ici. Je gagne vingt-cinq dollars par mois, avec des victuailles et des vêtements. J'ai une maison confortable pour Mandy — tout le monde l'appelle Madame Anderson — et les enfants — Milly, Jane et Grundy — vont à l'école et sont très studieux. L'institutrice dit que Grundy a tous les atouts pour être un bon pasteur. Ils vont au catéchisme et Mandy et moi allons régulièrement à l'église. Nous sommes respectés. Parfois, nous surprenons certaines personnes dire de nous : « Ces hommes de couleur étaient esclaves au Tennessee ». Les enfants en sont blessés ; mais je leur explique que, au Tennessee, ce n'est pas une honte d'être l'esclave du colonel Anderson. De nombreux Noirs en auraient été fiers, comme je l'étais moi-même. Si, dans votre prochaine lettre, vous vouliez bien me dire quel traitement vous entendiez me proposer, je serais mieux placé pour décider si oui ou non je devrais revenir travailler pour vous... Pour ce qui est de la liberté que vous me promettez, je n'en ai pas besoin. J'ai obtenu mes papiers d'émancipation en 1864 du Provost-Marshal-General du Département de Nashville. Mandy me dit qu'elle ne retournerait jamais sans la preuve de ce que vous êtes disposé à nous traiter de façon juste et bien ; aussi avons-nous décidé de vous mettre à l'épreuve de la sincérité en vous demandant de nous envoyer la rétribution du travail que nous avons fait pendant ces nombreuses années où nous étions à votre service. Cela nous ferait oublier et pardonner les vieilles humiliations pour ne voir que votre justice et votre amitié à venir. Je vous ai fidèlement servi pendant trente-deux ans, et Mandy vous a servi pendant vingt ans. À raison de vingt-cinq dollars le mois pour moi et de deux dollars par semaine pour Mandy, nos avoirs s'élèveraient à onze mille six cent huit dollars. Ajoutez à cela les intérêts et déduisez-en ce que vous avez dépensé pour nous en vêtements, pour mes trois visites chez le docteur, pour la dent arrachée à Mandy, et envoyez-nous le reliquat qui nous revient. Veuillez nous faire parvenir l'argent par Adams's Express, à l'attention de l'honorable V. Winters de Dayton (Ohio). Si vous refusez de nous payer pour des services fidèlement rendus dans le passé, alors, nous ne pourrions pas croire à votre promesse de bonne foi prochaine.

« Nous voulons bien croire que le Bon Créateur vous a ouvert les yeux aux souffrances que vos pères et vous avez infligées à mes pères et à moi en nous faisant travailler sans rémunération pour vous pendant des générations. Ici, je reçois mes gages chaque samedi, alors que, au Tennessee, jamais aucun Nègre n'a reçu un jour de paie de plus qu'une vache ou un cheval.

« Il y aura certainement un jour de jugement pour celui qui gruge ses travailleurs de leurs paies. »
Jordan Anderson



Une crise qui profite aux actionnaires

Selon une étude réalisée par la société de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC), la valeur des actions des 100 plus grandes entreprises mondiales a progressé de 12 % en 2017, pour atteindre la somme astronomique de 17 438 milliards de dollars au 31 mars 2017 (soit 5 fois le produit intérieur brut de la France), contre 15 577 milliards à la même date en 2016 et 16 245 milliards de dollars en 2015.

Il faut rappeler que, selon l'Organisation internationale du travail (OIT), la hausse des salaires est beaucoup plus faible à travers le monde : 1,7 %, Chine comprise, 0,9 % si on exclut la Chine.

Sur ces 100 entreprises, 55 sont nord-américaines et représentent 63 % de la valeur boursière de ces entreprises ; 17 % sont européennes et 12 % originaires de la Chine et de Hong Kong.

4 sociétés françaises se rangent parmi ces cent entreprises : *Total*, *Sanofi*, *LVMH*, dont la capitalisation a progressé de 29 % en un an, et *L'Oréal*.

Les entreprises de nouvelles technologies les GAFAM (Apple, Google, Facebook, Amazon et Microsoft, etc.) et les banques se trouvent parmi les 20 premières : preuve que des milliers de milliards mobilisés par les États et les banques centrales suite à la crise financière de 2008 ont surtout profité aux actionnaires.

La plupart de ces entreprises cherchent à échapper aux impôts, à l'instar de Google, en faisant de l'*optimisation fiscale*.

L'année dernière, ces 100 entreprises ont versé 700 milliards de dollars (620 milliards d'euros, l'équivalent de un quart du PIB français) à leurs actionnaires, soit une hausse de 4,5 % en un an. 60 % de cette somme sont versés au titre de dividendes et 40 % au titre de rachat d'actions.

La contrepartie de ces sommes gigantesques versées aux actionnaires est la pression permanente sur les salariés, la suppression des postes et la fermeture des sites, ce que fait par exemple Sanofi.

Selon l'organisation internationale

du travail (Les inégalités salariales au travail, *rapport mondial sur les salaires 2016/17*), ces inégalités salariales se sont creusées au cours des dernières décennies. L'OIT alerte ainsi sur *les conséquences sociales et économiques néfastes d'inégalités excessives*.

La hausse du prix des actions de ces entreprises témoigne aussi d'une accélération de la financiarisation de l'économie. En effet, depuis la crise financière de 2008, les banques centrales ont injecté des centaines de milliards d'euros dans l'économie. Cet argent n'a pas été utilisé pour le développement de l'emploi et de l'activité économique. Par conséquent, il a conduit à ce que les spécialistes appellent un « gonflement de bulles financières ».

À présent, de plus en plus d'observateurs alertent sur une nouvelle crise financière. À commencer par le Fonds monétaire international (FMI), qui, depuis 2015, tire la sonnette d'alarme sur les « tensions » provoquées par la hausse des valeurs boursières. Plus récemment, le journal patronal *les Échos* titre : « La prochaine crise financière, inévitable et imprévisible » (16 juin 2017).

En effet, les politiques proposées par le Fonds monétaire international, tout comme celles de la Commission européenne, alimentent les marchés financiers.

Pour sortir de cette crise dans l'intérêt des travailleurs, il faut mettre l'argent, la finance, au service du développement des capacités humaines, de l'emploi, des salaires, des investissements productifs.

Les politiciens, c'est comme les couches des bébés ; il faut les changer régulièrement, et ce pour les mêmes raisons !

Quand l'horizon n'est pas net, reste à la buvette.

(Dictons de marins bretons)

14 Ensemble Ufr-Filpac - N° 85 - septembre 2017

Non à la baisse de 1,7 % des retraites au programme de Monsieur Macron

Les cotisations salariales maladie et famille (0,75 point et 2,4 points) seraient supprimées et remplacées par une hausse de la CSG (de 1,7 point, sauf pour les petites retraites, nous dit M. Macron).

Cela est incohérent, les allocations de remplacement (maladie ou chômage) doivent être financées par les personnes couvertes. La hausse de la CSG ne pèsera pas sur les revenus du capital, mais uniquement sur les retraités.

Ce sera donc un petit transfert au profit des salariés du privé, payé par les retraités (et par les salariés du public)... Ce transfert ne fournira aucun gain global de pouvoir d'achat...

La hausse de 1,7% du salaire net des salariés du privé sera payée par une baisse de 1,7 % des retraites...

Rappel pour 14 millions de retraités :

- Pas de revalorisation des retraites supérieures à 1 200 euros depuis avril 2013 (1,3 %).
- 2013 : création de la contribution additionnelle de solidarité de 0,3 % payée uniquement par les retraités (au seuil 2).
- 2014 : suppression de la « demi-part des veuves »
- 2017 : baisse des retraites de 1,7 % (CSG) au programme de M. Macron.



De l'argent de poche ou des investissements pérennes ? Macron tombe le masque !

Après avoir voulu faire croire, cet été, à un retour de « l'État stratège » avec la « nationalisation » de la société STX, le gouvernement confirme, par la voix du Premier ministre, une vague de désengagement de l'État avec la cession, par l'Agence de participations de l'État (APE), de plus de 10 milliards d'euros d'actifs.

La vente de 4,1 % du capital d'Engie (ancien Gaz de France Suez) a été effectuée dès le 4 septembre ! D'autres entreprises pourraient être concernées, notamment : Air France KLM, Aéroports de Paris, Orange, Safran, Renault.

Le gouvernement juge-t-il que les secteurs de l'énergie, des transports, des télécoms, de l'industrie ne seraient plus stratégiques ?

C'est là une nouvelle confirmation de l'absence dramatique de véritable stratégie de politique industrielle, alors même que le rôle de l'État dans ce domaine et ces différents secteurs est crucial.

Loin d'une rupture avec la gestion financiarisée des entreprises, le gouvernement, sous l'impulsion du Président de la République, confirme et accélère la cession d'actifs de l'État, à l'instar de la vente des autoroutes en 2006.

L'enjeu industriel est une question politique majeure, la CGT s'oppose au désengagement de l'État au sein des entreprises où il détient des participations !

Il s'agit de maintenir des milliers d'emplois, d'assurer un haut niveau d'investissement, de conserver un socle productif de haut niveau, de garder une maîtrise technologique, de préserver nos outils industriels et les savoir-faire. Stratégiquement, il s'agit d'échapper, comme le dénoncent différents experts, au risque de « vassalisation » du système productif français.

La politique gouvernementale de désindustrialisation de notre pays atteint un seuil inquiétant, la France recourant à l'importation pour satisfaire 60 % de ses besoins.

La gestion financière et spéculative à court terme des entreprises se fait au détriment de l'investissement dans les outils de production et les capacités humaines. La rémunération croissante et indécente des actionnaires (51 milliards d'euros au premier semestre 2017), qui l'a emporté sur une vision à long terme de réponse aux besoins du pays, risque fort de déboucher sur une nouvelle crise financière.

La CGT porte l'exigence de :

- Maintenir et renforcer la place de l'État au sein de ces secteurs stratégiques ;
- Recréer un socle industriel fort sur le territoire national ;
- Porter une stratégie de politique industrielle sur le long terme ;
- Investir dans les capacités humaines, la recherche, la créativité et l'innovation ;
- Transformer l'industrie afin de permettre les transitions écologiques et énergétiques tout en utilisant les possibilités offertes par les technologies ;
- Sécuriser les salariés dans des collectifs de travail ;
- Recréer des écosystèmes ancrés dans les territoires qui permettent de développer au mieux et au plus près les activités industrielles ;
- Donner des droits nouveaux aux salariés dans les conseils d'administration des entreprises afin qu'ils participent aux orientations stratégiques.

Si la politique du gouvernement est cohérente – désindustrialisation, cession des parts de l'État, casse du Code du travail, etc. – la riposte des salariés doit l'être aussi. C'est l'objectif du processus de mobilisations engagé partout en France !

Montreuil, le 7 septembre 2017

Le grand âge...



I arrive si sournoisement qu'on ne s'en aperçoit pas ! Sinon que la mémoire se dilue un peu plus, que les « coustellous » sont plus raides, les genoux plus rugueux..., et que semble se raccourcir le temps, au point que les jours et les années passent de plus en plus vite, et que l'on n'arrive plus à faire ce qu'on faisait facilement il y a peu (ramasser un objet par terre, se courber au jardin, bricoler, lire sans lunettes..., et tant d'autres choses plus intimes !).

Et puis il y a cette impression diffuse et réelle : les visages autour de nous changent aussi très vite : à 70 ans, on se croyait vieux... puis ce fut à 75 ! Mais la démarche était encore vive. On avait déjà enterré plusieurs copains, mais il en restait encore un bon nombre.

Dans le quartier, curieusement, tous les voisins ont vieilli en même temps que nous, et plusieurs sont autrement handicapés, au point de solliciter notre aide. J'en connais qui, si je ne les appelle pas au téléphone ou leur fais une petite visite, n'auront pas, de toute la journée, l'occasion de parler à quelqu'un.

Il faut assumer de nouvelles contraintes : on va un peu plus souvent voir le médecin, et rares deviennent les semaines sans un kiné, un ophtalmo ou un dentiste. Mais que le temps passe vite !

Au syndicat, la section s'est renouvelée... et voilà enfin « la relève » qu'on appelait de nos vœux depuis si longtemps... En même temps qu'on a l'impression d'un

effacement : fini les manifs, les congrès, les voyages à Montreuil, les réunions à l'heure de la sieste... Les copains pensent-ils encore à nous ? Bien sûr, ils savent nous faire place quand, par hasard, on les rencontre. Mais la vie va si vite !... et la vie militante est si prégnante ! J'avais hier au téléphone Pierrette, une « vieille » militante (trente ans de présence chaque semaine à la Bourse après une vie de papetière en usine, membre du bureau de la section, fidèle parmi les fidèles) : quatre-vingt neuf ans, elle ne marche plus ! Qui la connaît encore au syndicat ? Un copain me disait : « Tu n'as pas tourné les talons qu'on t'a déjà oublié » ! Rassurez-vous, ce n'est pas propre au syndicalisme : j'ai fait cette expérience en combien d'autres domaines !

Parmi ma tranche d'âge, combien de camarades sont déjà partis « dans l'autre monde » !... Alors, on se souvient : tant de choses à raconter... mais qui intéresseraient qui ?

Pourtant, le besoin de « se sentir vivre encore »... « Quand je leur parle du de Gaulle de 1940, c'est comme à moi quand on me parlait de Napoléon ! »...

Je vous entend, les copains : « Ah ! le vieux ! il a le spleen ! » Eh bien, non ! Heureux de vivre et de pouvoir encore vous dire : la vieillesse n'est pas un naufrage : elle est, à l'image de la vie, ce que chacun la fait. Bien sûr, il faut compter avec les soucis de santé, avoir assez de bon sens pour ne pas vouloir à tout prix rester ce que l'on était ! Savoir laisser la place... tout en se gardant curieux et attentif... Présent ! En un mot : « Au lieu de pleurer sur ce qui s'en va, se réjouir de ce qui reste ! »

Et à toi, lecteur, qui risques d'être agacé par ces propos, je veux dire : « Ne t'inquiète pas, ton tour arrivera plus vite que tu ne le penses ! » Je te souhaite de pouvoir, comme moi, en profiter encore.

Alors, avec moi, tu diras : merci les « vieux » ! Sans eux, il nous manquerait quelque chose ! Et n'attendez pas qu'on soit partis pour vous en apercevoir ! Continuons le combat ! **ENSEMBLE ! ■ Jean LANDRY**

(né en 1930 – 1^{re} carte en 1953 à Limoges)

Extraits d'un article de Gérard LE PUIILL *L'HUMANITE.fr* le 20/09/17

... L'accord de libre échange négocié entre le Canada et la Commission européenne au nom des 28 États membres de l'Union entre en vigueur le 21 septembre 2017.

Cet accord commercial connu sous le sigle Ceta est fondé sur une quasi-disparition des droits de douanes dans un contexte de concurrence mortifère. Il peut encore être rejeté. Certes, il a été ratifié en Conseil des chefs d'État et de gouvernement ainsi que par un vote majoritaire au Parlement européen. Mais la procédure de ratification prévoit qu'il doit aussi être approuvé par tous les pays membres. Or, à ce jour, il n'a été approuvé que par la Croatie, le Danemark, l'Espagne, la Lettonie et Malte.

Peu respectueux de la démocratie comme du verdict des peuples, la Commission et les pays membres de l'Union ont décidé qu'il n'y avait pas lieu d'attendre pour mettre en place l'accord de libre échange négocié entre l'Europe et le Canada. Les mêmes avaient naguère fait revoter le peuple irlandais quand ses décisions majoritaires exprimées par référendum n'étaient pas conformes à leurs attentes sur d'autres sujets. Ils avaient aussi passé outre au non des Français lors du référendum de 2005 contre l'accord de Nice, qui fut ensuite remplacé par celui de Lisbonne avec le même contenu.

Dans une tribune commune de François-Philippe Champagne, ministre canadien du commerce international, et de Cecilia Malmström, commissaire européenne pour le commerce, ils nous disent que *dès le premier jour, les droits de douanes seront supprimés sur 98% des types de produits, une mesure qui s'appliquera à tous les domaines, des appareils industriels à la nourriture et à l'habillement, en passant par les dispositifs médicaux.*

Les deux négociateurs de cet accord de libre échange nous précisent que *le bois, le sirop d'érable et les voitures exportées du Canada vers l'Europe, de même que le vinaigre italien, les machines allemandes et les fromages français exportés vers le Canada, ne seront plus soumis à de lourds tarifs douaniers.* Sans rien démontrer, ils ajoutent plus loin : *à une époque où l'on tend de plus en plus à imputer de nombreux maux de la planète aux échanges commerciaux, l'accord peut servir de modèle pour une coopération économique responsable entre les pays.*

Le Ceta a prévu la mise en place de « tribunaux d'arbitrages permanents pour trancher les litiges entre un État et une multinationale qui s'estimerait flouée », précise ce matin une dépêche de l'Agence France Presse. Cet accord de libre échange aboutit à fragiliser la production agricole en Europe et à mettre en cause, dans un deuxième temps, la souveraineté alimentaire des peuples européens.

Substances indésirables dans les cosmétiques



Plus de 1000 produits épinglés ! Publié le 7 juin 2017 (UFC-Que Choisir)

Les perturbateurs endocriniens (PE) sont « des substances chimiques d'origine naturelle ou artificielle étrangères à l'organisme qui peuvent interférer avec le fonctionnement du système endocrinien et induire ainsi des effets délétères sur cet organisme ou sur ses descendants ».

Alors que la Commission européenne, face au lobby des professionnels, rechigne toujours à avancer vers une définition ambitieuse des perturbateurs endocriniens, l'UFC-Que choisir réactualise sa base de données des cosmétiques chargés en substances indésirables grâce à la mobilisation des consommateurs. Au vu du constat toujours plus accablant, l'UFC-Que choisir exhorte les pouvoirs publics à faire preuve de responsabilité quant à la définition et l'interdiction des perturbateurs endocriniens et à retirer sans délai des rayons 23 produits contenant des substances interdites. Dans l'attente, les consommateurs sont plus que jamais invités à faire la chasse aux substances indésirables en vérifiant par eux-mêmes l'innocuité des cosmétiques qu'ils utilisent quotidiennement, notamment à partir de sa base de données participative et en continuant de signaler de nouveaux produits.

Les produits cosmétiques que nous utilisons quotidiennement (dentifrices, shampoing, déodorants, crèmes de visage, après-rasages...) ne sont pas toujours inoffensifs. Beaucoup contiennent des molécules toxiques (allergènes, perturbateurs endocriniens, irritants...) qu'il faut savoir identifier afin de les éviter.

A lors que repérer les substances indésirables dans la liste des ingrédients des cosmétiques relève de la gageure, l'UFC-Que choisir a identifié 12 composés préoccupants (perturbateurs endocriniens, allergisants, irritants...) et a publié une base de données des cosmétiques les contenant. En février dernier, l'association lançait un appel à alimenter cette base. En à peine quatre mois, celle-ci a plus que doublé grâce à la mobilisation massive des consommateurs et des enquêteurs de l'UFC-Que choisir. Plusieurs enseignements majeurs découlent de l'analyse approfondie de cette liste de plus de 1000 références.

• **Un cocktail de substances préoccupantes** : au palmarès des produits les plus préoccupants figurent bien sûr les produits contenant des perturbateurs endocriniens tels que l'huile sèche sublimante du *Petit Marseillais*, le déodorant *NaturProtect* de Sanex ou encore le rouge à lèvres *Deborah Milano*, qui cumule pas moins de 4 perturbateurs endocriniens accroissant ainsi le risque d'effet cocktail et donc d'effets nocifs y compris à faible dose. Même les produits pour enfants ne sont pas indemnes : le *Mitosyl*, une pommade utilisée en cas d'irritation du siège chez le nourrisson, contient du BHA, un antioxydant potentiellement perturbateur endocrinien. Quant à l'antipoux et lentes de Item, il contient un conservateur puissamment allergisant. En l'absence de définition réglementaire précise, les

mentions du type « *hypoallergéniques* » ou « *peau sensible* » ne sont malheureusement d'aucune aide pour les consommateurs. Ainsi, le savon pour enfant « *doux pour la peau* » *Classic pamplemousse* de Dettol, la crème lavante au savon de Marseille et huile d'olive « *testée sous contrôle dermatologique* » de Leader Price et le bain moussant Vanille et ambre « *dermoprotecteur* » *Manava* de Leclerc contiennent tous de la méthylisothiazolinone (MIT) et de la méthylchloroisothiazolinone (MCIT), des conservateurs encore plus allergisants en mélange !

• **1000 cosmétiques préoccupants... mais toujours en vente** : si ces composés, pourtant mis à l'index par les experts¹, sont aussi massivement présents dans les cosmétiques, c'est que leur interdiction prend parfois des années en raison des lenteurs des procédures et des pressions du lobby des cosmétiques. Dernière illustration en date de ces insuffisances réglementaires : la semaine dernière, la Commission européenne a tenté de faire adopter un projet de définition des perturbateurs endocriniens manifestement inspiré par les lobbys, car très favorable aux industriels. Heureusement, craignant d'essuyer un nouveau refus, notamment de la France, elle a retiré son texte à la dernière minute.

• **23 produits hors la loi !** Triste nouveauté par rapport à nos précédentes enquêtes, pas moins de 23 produits enfreignent la loi de manière flagrante en incorporant dans leurs formules des substances rigoureusement interdites. On peut citer le spray solaire pour enfants de Lovea, le gel coiffant

fixation blindée Vivelle de Dop ou encore le soin pour les yeux *L'Oréal Men*, qui recèlent de la MIT, alors même que le risque de réactions allergiques est décuplé du fait du contact prolongé avec la peau pour ces produits non rincés. Quant au fond de teint poudre minérale de Maria Galland, il contient de l'isobutylparaben, un perturbateur endocrinien avéré, pourtant interdit depuis plus de deux ans.

Au vu de l'inflation alarmante du nombre de produits concernés, l'UFC-Que choisir, déterminée à garantir la sécurité des consommateurs et refusant la prolongation des pitoyables tergiversations institutionnelles européennes :

- Appelle les consommateurs à faire le ménage par eux-mêmes en consultant sa base de données réactualisée disponible gratuitement et à continuer à l'enrichir en utilisant le formulaire de signalement ;

- Demande aux services de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes le retrait immédiat des 23 produits contenant les substances interdites ;

- Exhorte la Commission européenne à publier enfin une définition ambitieuse des perturbateurs endocriniens prenant en compte les perturbateurs endocriniens suspectés afin d'empêcher l'utilisation de ces composés nocifs.

1) Notamment l'Agence nationale de sécurité du médicament, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail et l'Association française de dermatologie pour la France et, au niveau Européen, le Scientific Committee on Consumer Safety (SCCS), ainsi que la Commission européenne.

Et si on lisait ?...

Par Jean LANDRY

La rentrée littéraire s'annonce prolifique en tous genres... et nous ne manquons pas d'être sollicités. Les retraités ont le temps, dit-on, pour lire...

On peut lire pour soi : pour se distraire, pour se cultiver (ce n'est pas défendu même à nos âges), pour se détendre ou passer un moment... On peut aussi lire pour en faire profiter d'autres...

Ainsi, je suis depuis trente ans, un fidèle « lecteur » pour

une bibliothèque sonore d'une association d'aveugles... J'y trouve un triple avantage : ça m'instruit, ça rend service et ça m'entraîne à garder le souffle et la voix... On embauche !

J'ai, récemment, lu les deux bouquins que voici :

Bonne lecture, camarades !



René DEJARDIN

Prêtre et ouvrier à la CGT

« Comme ses compagnons prêtres-ouvriers, il a choisi le monde du travail, plus précisément la classe ouvrière, et il s'y est immergé. Il a voulu être l'un de ces travailleurs, partager leur vie. Il vient

au syndicalisme logiquement, et à la Cgt par un choix raisonné.

J'ai résumé là un chemin qui est, avec autant de variantes que de personnes, celui d'un grand nombre de prêtres-ouvriers et qui, avec une plus grande diversité encore, est connu de beaucoup de militants chrétiens de la Cgt salariés, non par choix de mission, mais du fait de leur vie, tout simplement. *Ils sont, tous ensemble, une grande richesse pour la Cgt, le syndicalisme et le monde du travail.*

Ces paroles d'Henri Krasucky, prononcées à l'occasion du décès de Bernard LACOMBE, prêtre-ouvrier devenu membre du bureau confédéral, s'appliquent parfaitement à René DEJARDIN, prêtre-ouvrier, lui-même assumé de grandes responsabilités à la Cgt.

Né en 1940 dans une famille ouvrière du bassin minier

du Nord, il s'engage à la Cgt, puis au Parti communiste.

En 1981, la confédération l'appelle pour prendre en main les questions de logement et représenter la Cgt dans les organisations paritaires.

Il reste très attaché à sa commune, dont il devient premier adjoint, au point de faire de « Montreuil-la Cgt » la banlieue de Barbure, son village !

Un livre vient de sortir aux éditions Karthala, racontant sa vie : à un moment où tant de gens autour de nous se cherchent une raison de « vivre ensemble » et de militer, la lecture de cet itinéraire d'un homme « pas comme les autres » peut aider, y compris nos camarades quelquefois en proie au doute.

Nombre de lecteurs de *Vie nouvelle* qui ont croisé son chemin, seront heureux de le retrouver dans ces pages. C'est encore à Henri Krasucky que nous emprunterons le mot de la fin :

« *J'ai beaucoup appris de tant de camarades chrétiens : nous venions d'horizons si différents, mais au fond nos valeurs essentielles étaient si proches. Nous n'avons pas eu de mal à nous reconnaître, à nous rendre mutuellement meilleurs, à nous aimer.* » J. L.

Éditeur : Karthala. Collection / Série : Signes des temps



UNE JOURNÉE PARTICULIÈRE

*La vie ordinaire des personnages extraordinaires
Vingt événements décisifs, vingt dirigeants
emblématiques*

*Vingt auteurs sous la direction de Franz-Olivier
Giesbert et Claude Quétel*

Si la question de la centralité des « figures de proue » dans l'histoire est omniprésente, elle reste paradoxalement négligée rapportée à des événements majeurs dont elles ont pourtant été des acteurs essentiels. C'est pour combler cette lacune que cet ouvrage raconte comment certains personnages célèbres ont traversé les journées cardinales qui ont bouleversé leur vie, et souvent changé l'histoire du monde.

Un voyage au long cours fera notamment découvrir comment César a franchi le Rubicon, Louis XIV mené en maître son coup de majesté en 1661, Louis XVI perdu

son trône à Varennes, Napoléon a remporté sa plus belle victoire à Austerlitz, Lénine pris le pouvoir en octobre 1917, Hitler garanti le sien lors de la Nuit des longs couteaux, Eisenhower décidé *in extremis* de la date du débarquement. Il accompagnera Jeanne d'Arc à la rencontre du « gentil dauphin » à Chinon, Christophe Colomb à la découverte de l'Amérique, Clemenceau à son apogée le 11 novembre 1918, de Gaulle lors de son incroyable voyage à Baden-Baden, ou encore François Mitterrand le 10 mai 1981.

Écrits par des historiens de premier plan et certaines des plus belles plumes de la presse française, ces 20 grands reportages historiques apprennent autant qu'ils entraînent. Chaque contribution allie la verve du style à la solidité de l'enquête pour raconter l'histoire qui se fait et les hommes qui la font.

Éditions Perrin (sept. 2017)

« Vive le Che » Un livre référence signé Jean Ortiz



Il y aura cinquante ans, le 9 octobre prochain, Ernesto Guevara Lynch, dit « Che », une interjection argentine, mourait assassiné sur ordre de la CIA dans une bourgade appelée La Higuera, en Bolivie.

Depuis la disparition de celui qui fut, avec Raul Castro, communiste avant l'heure, avant Fidel Castro, on ne compte plus les films, les livres et les articles qui lui ont été consacrés, pour le célébrer ou pour le salir. À l'occasion de l'anniversaire de son assassinat, on peut s'attendre à une nouvelle avalanche de commentaires, une histoire remodelée, des « secrets » dévoilés, des portraits défigurés. Pour s'y préparer et connaître le parcours de cet homme exceptionnel, ses réflexions, le sens de ses actions et de ses combats, le livre de Jean Ortiz « Vive le Che !* » arrive à point.

Ancien correspondant de « l'Humanité » à Cuba, spécialiste reconnu de l'Amérique latine (et de l'Espagne), maître de conférences à l'université de Pau, Jean Ortiz a écrit un livre référence pour grand public en usant de son expérience journalistique mêlée à son travail universitaire. D'entrée, il fixe le cadre : « *La vie et la pensée du Che, laboratoire inépuisable, nous aident à combattre la désespérance, les rêves brisés, la résignation à la non-vie. Nous ne voulons pas que seuls les procureurs et l'accusation aient la parole.* »

Livre référence ? Les dates essentielles fixent les moments forts de la vie du Che avec, à chaque moment, une analyse et des réflexions prenant appui sur des faits, des documents, des déclarations : la découverte très jeune de la réalité de l'exploitation impérialiste yankee, l'action dans la Sierra aux côtés de Fidel Castro ; les expériences gouvernementales, notamment dans l'économie et l'industrie. Mais aussi son implication dans « l'épuration », les relations avec Fidel, le départ de Cuba, l'internationalisme, la dure critique à l'égard de la politique soviétique, l'échec bolivien.

Pour Jean Ortiz, Che Guevara « n'est ni un saint, ni superman, ni un prophète armé, ni un poster, mais avant tout un intellectuel communiste, un penseur marxiste, un « guerrillero » de la pensée et de l'action ». Et « l'heure est venue de faire descendre le Che de sa statue, de le « déstatufier », pour retourner à la pensée vivante du camarade Guevara sans jusqu'au-boutisme ».

Écrire sur Cuba, ou sur le Che, en France est « une entreprise difficile », pour Jean Ortiz. Et il est vrai, j'en suis un des témoins, que les mêmes accusations sans preuve, les mêmes clichés, les mêmes calomnies reviennent inlassablement depuis 1959. Les médias français en 2017 bêlent à ce propos de la même manière et en utilisant les mêmes mots que leurs ancêtres du siècle dernier. Ils n'y pourront rien « car Che « vaincu » s'est transformé en icône parce qu'un peu de notre humanité, en mourant avec lui, garde toute son incandescence ».

Après l'avoir fusillé, les militaires boliviens avaient coupé les deux mains du Che. Pour l'écrivain et poète Serge Pey qui écrit la préface de « *Vive le Che* », « cet homme n'a jamais eu vraiment les mains coupées. Au même instant où le soleil a cessé son jeu cruel, il a reçu nos mains en partage ». **José Fort**

* On peut le commander à Cuba Si France, 94, boulevard Auguste-Blanqui, 75 013 Paris. (25 euros, port compris.)

Au travail : fainéants !

Qui êtes-vous Monsieur le Président pour insulter ainsi, et de surcroît une nouvelle fois de l'étranger, ceux des Français que vous nommez les « fainéants » ? Jean-Marie Le Pen aimait lui aussi à stigmatiser tous les « planqués », ceux qui ont un statut, et ceux qui n'en ont pas, ceux que le chômage a tués, précarisés... Tous ceux qui « ne veulent pas travailler » alors qu'il y en a du boulot. Il suffit de chercher, fainéants, parasites !

Vous avez donné l'exemple, Monsieur le Président, que l'histoire ne nommera pas « grand » ; chacun se souvient de vous en bleu de travail (de banquier d'affaires), « associé gérant » chez Rothschild, prenant le métro aux aurores, ivre de fatigue, bossant jour et nuit. Au champagne, à la truelle, au marteau-piqueur (bien vu !), à la brouette... Ah, vous, vous l'avez sué votre fortune ! À tel point qu'en 2006 Laurence Parisot vous proposa, dit-on, le poste de directeur général du Medef. Vous refusâtes. Pas assez classe ? Vous avez même accédé au rang de « bienfaiteur de la petite enfance » en dirigeant une énorme négociation financière : le rachat par Nestlé de la filiale « laits pour bébés » de Pfizer. La transaction fut évaluée à 9 milliards d'euros, et vous devîntes, selon les médias, « milliardaire », à la force du poignet. Quand on connaît l'éthique de Nestlé...

À force d'huile de coude vous êtes arrivé, vous, « le chouchou des patrons et des médias », sans arrogance, les mains pleines de cals, à « être quelque chose ».

Alors, normal que vous méprisiez « ceux qui ne sont rien », comme vous dites, « les illettrés » (la formule est de vous, l'éphémère jupitérien). Qu'attendent-ils, les pouilleux, pour s'enrichir ? Il suffit de le vouloir...

Vous, vous avez la morgue et l'insulte de classe facile : vous avez gagné ce droit qui est la marque des **gagneurs**, fussent-ils de fraîche date.

Dans votre bouche de plein aux as, chacun l'a compris, « fainéants » vise en réalité les prolos, les fonctionnaires, les précaires, les intérimaires, les cheminots, les qui vivent des « minimas sociaux », les tire-au-flanc de chômeurs, les caissières de supermarché...

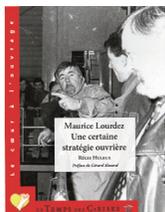
Mais vous manquez de panache, « Monsieur en chute libre ». Chacun attendait que vous précisiez qui vous visiez par **fainéants**. Vos amis rentiers, boursicoteurs, affairistes, collectionneurs de jetons de présence, ceux qui « s'enrichissent en dormant » ? Ou la grande légion des victimes de votre politique (« tout pour les riches »), les tous en colère, les gagne-petit, les cossards, les **emplois aidés**, les retraités, les étudiants, les indolents, les musards, les lézards, les oisifs, les damnés ?

Tous ceux qui se lèveront contre votre politique autant qu'il le faudra. Tous ceux dont vous voudriez réduire le nombre. Et de surcroît diviser les rangs.

Vous êtes mal barré, Monsieur le Président. ■ **Jean Ortiz**

L'Humanité, 10 Septembre, 2017.

UNE CERTAINE STRATÉGIE OUVRIÈRE



« Maurice Lourdez, une certaine stratégie ouvrière », écrit par Régis Huleux, connaît un succès prévisible et mérité.

Beaucoup de commentaires ont été faits sur le contenu et, avant d'y revenir, exprimons un mot du style, qui contribue à la qualité de l'ouvrage, et de l'auteur, qui n'y est pas étranger.

ge. Tout ce qui est dit est dit simplement, sans gloriole ni oubli. Tout n'est pas dit. Ce ne sont pas des mémoires, Maurice ne souhaite pas faire une liste de ses activités, pour une prime ou une médaille.

Ce qui est présenté est l'essentiel, ce qui permet de comprendre la démarche, le sens d'une intervention, son rôle. D'autres peuvent compléter, ajouter, mais l'important c'est d'expliquer, ou du moins de tenter de le faire. Maurice, lui, avec ses camarades, dit ce qu'il a fait. Il

évidence pour nombre de lecteurs mais, comme d'autres évidences, il n'est pas inutile de les rappeler en ces temps de brouillage des idées.

Ce ne sont pas nécessairement des soldats qui s'illustrent, en l'occurrence des officiers, même si la bourgeoisie menacée oblige, toujours ou presque, les dirigeants ouvriers à passer par l'affrontement. Parmi ceux qui nous sont familiers citons Eugène Varlin ou Ambroise Croizat, ou tant d'autres...

C'est un point essentiel : chaque génération a quelque chose à faire



Pour être bref : c'est très bien écrit, clair et précis, comme un plan d'action organisé par Maurice.

La lecture est agréable, les faits sont placés dans leur contexte, les informations indispensables données pour une bonne compréhension des événements et des motivations.

L'auteur fut journaliste au journal *l'Humanité*, notamment correspondant à La Havane. Il a su gagner la confiance de Maurice, ce qui n'était pas acquis, pour que celui-ci accepte de raconter une partie de ses souvenirs. Le résultat est une incontestable réussite.

On a parlé, dans *HistoLivre** et ailleurs, des sujets évoqués. Il s'agit de grandes luttes de travailleurs menées avec la CGT, en France et à l'étranger, de Paris à Londres, de Saint-Étienne à Rouen, du Havre à La Ciotat. *Le Parisien libéré*, La Chapelle Darblay, Manufrance, la manifestation du 23 mars 1979, l'assaut contre les voyous du patronat le 25 juillet 1988 ou la tentative de traversée du tunnel sous la Manche et tant d'autres choses, qui constituent la matière de l'ouvra-

dit pourquoi et comment.

Ce livre était indispensable. Indispensable à l'écriture de l'histoire sociale, indispensable à la réflexion d'aujourd'hui. À ce titre, on doit remercier Régis Huleux et la maison d'édition *Le Temps des Cerises*.

Il faut donc l'acheter, le lire, en discuter, inviter les auteurs, organiser des débats, le vendre...

La lecture et les premiers échanges avec les lectrices et lecteurs me donnent envie de dire trois choses pour relancer peut-être le débat.

Je partage, et je ne suis pas le seul, la comparaison faite entre Maurice et Rol-Tanguy.

Ils sont de la même veine, celle de ces ouvriers qui font en tête l'histoire de leur temps, sans prétention mais sans complexe, précisément parce qu'ils agissent au nom du collectif.

Chaque génération d'exploités – ouvriers qualifiés comme, Maurice, ou non hier, ou précaires d'aujourd'hui occupant des « boulots de merde » – possède en son sein des hommes et des femmes aux qualités permettant de soulever des montagnes. C'est une

dans la longue lutte pour l'émancipation humaine. Et, enfin, il n'y a rien d'inné dans le domaine de la lutte des classes, chacun, chacune, apprend, se forme, se trompe, écoute, regarde, commet des erreurs et progresse sans cesse. Le livre le montre bien.

Dans plusieurs chapitres, épisodes aussi, revient la volonté de « mettre les rieurs de notre côté ».

Il faut peut-être expliquer cette expression employée par Henri Krasucki dans le cadre de la lutte du *Parisien libéré*. Elle vise à faire comprendre aux ouvriers de la presse engagés quotidiennement dans l'action la nécessité pour l'emporter de gagner une majorité à leur cause, de ne pas donner prise par des initiatives irréfléchies, au sens propre « pas assez réfléchies », à la propagande de l'adversaire. Quelques fois, le choix est limité. Pour *le Parisien*, il était indispensable d'empêcher les ventes. Encore fallait-il le faire proprement, en limitant les risques pour tout le monde. Et surtout, il ne fallait pas en rester là. Il fallait expliquer les causes du conflit, pourquoi des centaines

de milliers de lecteurs ne pouvaient plus lire leur quotidien, un quotidien populaire. Pourquoi les ouvriers étaient contraints de faire ce qu'ils faisaient, d'investir des lieux, le paquebot « France » par exemple, des événements sportifs, de faire parler d'eux.

L'expression a été utilisée ensuite dans le même sens, « gagner un soutien populaire massif, ne pas s'isoler ».

En effet, les ouvriers du Livre aiment, comme d'autres, rire, mais il ne s'agit pas de confondre la volonté d'élargir la lutte sociale, la lutte syndicale, avec la volonté de faire rigoler à tout prix tout le monde et n'importe qui, de transformer un combat pour l'emploi et la place du syndicat en carnaval burlesque. L'objectif est de négocier, sur les propositions syndicales si possible, ou, en tout cas, pas très loin. Pas de faire parler de soi par principe, ni de gesticu-

ler pour faire croire qu'on avance.

Enfin, un des aspects de l'activité de Maurice n'est pas dans le livre. C'est son rôle de dirigeant dans son syndicat et sa fédération, la Filpac. Pour la Confédération, d'autres en parleront sans doute.

Maurice a eu des responsabilités syndicales et politiques ; c'est noté dans l'ouvrage.

Il a été membre assez longtemps du comité fédéral de Paris du PCF. Dans son syndicat, il a tenu une place de plus en plus importante. Pas seulement parce qu'il avait en charge « la commission des loisirs ». Dans les années 1970 et 1980, il est concentré sur ses responsabilités particulières, entièrement dévoué aux travailleurs et aux luttes qu'ils mènent. Il agit suivant des principes clairs, rassemble toujours, combat le corporatisme, cherche de nouvelles formes de luttes. Ses résultats rejaillissent sur toute la

corporation et son syndicat.

Avec la commission des loisirs, au sens le plus large, il fait vivre la lutte et la fraternité, la lutte qui ne doit pas être triste et la mise en mouvement des idées les plus généreuses, révolutionnaires ou radicales, mais sur la base d'un mandat et d'un objectif.

Ce groupe a résisté longtemps aux divisions qu'a connues le Livre CGT, particulièrement à partir des années 1980. La grande unité du Livre parisien forgée dans le conflit du *Parisien libéré* a existé au service d'ordre alors qu'elle n'existait plus ailleurs.

Maurice a vu avec d'autres le danger que représentait le retour du corporatisme face à une modernisation historique de la presse. Fin des années 1980, début des années 1990, il a été, à son poste et un peu au-delà, de ceux qui ont affirmé la nécessité d'un syndicat général ouvert et combatif. ■ Marc. NORGUEZ

CSG Des gains de pouvoir d'achat en trompe-l'œil et une mesure qui menace notre modèle social

Le Président de la République et son gouvernement entendent supprimer une partie des cotisations sociales des salariés (chômage et maladie) en échange d'une hausse de la CSG.

Selon le gouvernement, cette mesure apporterait 7 milliards d'euros de pouvoir d'achat aux « actifs ». Elle viserait aussi à faire en sorte que « le travail paie ». Selon le ministère de l'Économie, cette mesure devrait permettre un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de 20 euros par mois pour un smic, le gain augmentant avec le salaire.

Contrairement à ces affirmations, avec cette mesure d'inspiration libérale, les salariés risquent d'être perdants au bout du compte. Le gain de pouvoir d'achat promis est en trompe-l'œil. Cette mesure remet en cause notre modèle social. De plus, elle oppose les « actifs » aux retraités et réduira le pouvoir d'achat de ces derniers. En effet, avec cette hausse de CSG, les retraités ayant des revenus supérieurs à 1200 euros par mois pour un célibataire et 1840 euros pour un couple qui verront leurs pensions amputées de plusieurs dizaines d'euros par mois.

La baisse des cotisations en échange de la hausse de la CSG va dans le sens d'un changement très profond de notre modèle social fondé sur le travail. Les conséquences en seront un affaiblissement de la Sécurité sociale avec en plus un risque de dégradation de la qualité des services et une élévation de leurs coûts.

La hausse du salaire net résultant de la baisse des cotisations pourrait aussi peser sur les négociations salariales. Les employeurs pourraient en faire un prétexte pour s'opposer aux revendications des salariés. Cette mesure pourrait donc surtout profiter aux grandes entreprises car généralement les salaires y sont plus élevés.

Les gains promis seront encore moins importants pour les salariés car la CSG va augmenter dès le 1^{er} janvier, tandis que la baisse des cotisations se fera en plusieurs fois sur l'année 2018.

Cette baisse sert surtout à respecter l'engagement du gouvernement de ramener le déficit budgétaire à moins de 3 % du PIB. Il s'agit donc d'une opération comptable qui vise à montrer que les engagements européens sont considérés comme

prioritaires par le gouvernement.

La CGT récuse des mesures qui, au nom du pouvoir d'achat, remettent en cause notre modèle social et mettent en opposition actifs et retraités.

Le seul moyen d'augmenter le pouvoir d'achat, sans affaiblir notre modèle social et sans monter les uns contre les autres, est d'augmenter les salaires. Et c'est possible car, chaque année, on crée plus de richesses en France. Ces surplus vont vers les profits et les hauts revenus. Depuis le début du siècle, la moitié des richesses en surplus créées en France est orientée vers les 10 % les plus riches. Et la France demeure championne de la distribution des dividendes en Europe, devant l'Allemagne et la Grande-Bretagne.

La journée de mobilisation et d'action du 12 septembre sera l'occasion de dénoncer ces choix et de porter les revendications qui favorisent le travail et améliorent le pouvoir d'achat des salariés.



Le 25 août 2017

ÉCHOS DES SECTIONS

Section retraités de Limoges En marche... pour le progrès social

André MAUPIN

Le 12 septembre, belle manifestation : 5000 participants. Limoges a renoué avec les beaux jours où ceux qui comprennent que la lutte sociale est le maillon fort de l'opposition à des projets destructeurs tiennent à le faire savoir.

La Filpac, actifs et retraités, était présente, même si pour les salariés le contexte est difficile. La loi Macron ne ferait qu'aggraver la situation et mettre notre représentation syndicale dans les entreprises en grande difficulté. Ce pouvoir « moderniste » nous renvoie au début du siècle dernier, niant la subordination des travailleurs et affaiblissant la

possibilité pour ceux-ci de faire entendre leurs revendications et leurs propositions. Le patron n'est pas l'entreprise.

Les retraités Filpac étaient bien représentés dans cette manif. Ils ont eu le plaisir d'être rejoints par Michel et Renée Burguière. L'air du Limousin est vivifiant et leur a permis de parcourir, sous le soleil, les belles rues de notre ville. Gageons que le 28, forts d'un gros travail de notre USR, de nombreux retraités viendront nous rejoindre : la lutte, face aux attaques antisociales qui n'épargnent pas les retraités (CSG), est devenue une nécessité si l'on veut préserver notre dignité et notre droit à vivre décemment. ■ A. M.



Les retraités de La Couronne sont en balade



Jeudi 1^{er} juin, la section a organisé une sortie dans le haut Quercy : 35 personnes ont participé à ce petit voyage. Par une belle matinée ensoleillée, nous sommes partis vers Cuzances, petit village du Lot où nous avons visité une truffière. La propriétaire, Delphine, nous attendait pour nous expliquer les secrets de la truffe. Les truffes sont cultivées sous des chênes et dans un terrain calcaire. Elles se ramassent entre novembre et janvier. Nous avons assisté au travail du chien et vu la façon de chercher ce mystérieux champignon. Puis nous avons pris la direction de Martel pour un repas bien mérité. Martel est une charmante petite ville médiévale, que nous n'avons malheureusement pas eu le temps de visiter, car le « Truffadou » nous attendait. Ce petit train touristique, tracté par une locomotive à l'ancienne, nous a baladés sur l'ancienne ligne Aurillac-Bordeaux longue de 13 km. Après plusieurs tunnels et ponts, nous avons découvert la vallée de la Dordogne et un magnifique panorama. Ce petit train, résultat d'un groupe de bénévoles, est bien entretenu pour de belles promenades. Tout le monde est rentré enchanté de ce voyage dans le temps.



Histoire de Yacht

Bernard Arnault, patron de LVMH, est à la tête d'une fortune s'élevant à 41,5 milliards de dollars. Première fortune de France et onzième mondiale, il possède, comme tout milliardaire qui se respecte, un superbe yacht de 100 m de long. Cependant, il faut bien prendre conscience que nos amis les milliardaires ont des problèmes dont nous ne pouvons même pas soupçonner l'existence, pauvres de nous !

Nanard a effectivement un gros problème pour ses vacances d'été 2017. Son magnifique yacht ne rentre pas dans la baie de Saint-Tropez, qui est limitée aux yachts de 80 m au maximum. En 2016, Nanard n'avait pas de problème, il pouvait stationner son yacht à Nice, mais, nous explique le préfet maritime de la Méditerranée, « pour des raisons de sécurité, suite aux attentats de Nice du 14 juillet 2016, il a été accordé, de manière dérogatoire, une position de mouillage dans le golfe de Saint-Tropez ».

Nous, de la France d'en bas, nous pouvons comprendre cette problématique car les terroristes ne sont pas du genre à flinguer des travailleurs à la terrasse d'un café, dans un concert, devant les stades ou encore ceux qui regardent les feux d'artifice. Bien sûr que non, ils s'en prennent aux milliardaires, et millionnaires, et donc il faut que l'État assure leur sécurité avant tout. La ville de Nice étant devenue le nouveau Mossoul, il faut rapatrier Nanard à Saint-Tropez.

Ainsi, pour des raisons de sécurité, l'État dépêche deux plongeurs démineurs de la caserne militaire de Toulon à Saint-Tropez. Ne soyons pas dupes, voici plutôt ce qui semble être la réalité : Nanard en a marre de ses vacances à Nice alors que tous ses potes milliardaires sont à St-Trop'. Bien sûr, il peut faire Nice-St-Trop' (80 km à vol d'oiseau) tous les jours en hélicoptère pour les rejoindre, mais il ne peut pas se la péter avec son gros bateau auprès de ses camarades. Au prix du yacht, c'est quand même dommage. Qu'à cela ne tienne, Nanard fait jouer ses relations. Il appelle le préfet et probablement plus haut que lui, pour qu'il se débrouille pour lui trouver une place à Saint-Tropez. Le préfet trouve alors l'excuse sécuritaire de Nice et appelle le général de Toulon pour trouver une place à Nanard à Saint-Tropez. Le général envoie deux troupes faire le boulot et le tour est joué. Heureusement que l'État s'occupe de nos riches.

Où est le scandale me direz-vous ? Alors que l'on fait la chasse aux fonctionnaires, que les queues se rallongent à Pôle Emploi et dans l'ensemble des services publics, que le budget de l'armée et de la sécurité est à la baisse, l'État se met au service des milliardaires en se pliant en quatre pour satisfaire leurs caprices d'hommes riches. Non content d'exploiter des milliers de travailleurs pour faire grossir chaque année sa fortune personnelle, il exploite même l'État pour ses lubies capitalistes. La nouvelle noblesse a pris le pouvoir en France, il est peut-être temps d'abolir les privilèges ! **Fabien Lecomte Cgt 78**



Urgence appel à la solidarité Antilles

L'UCR sollicite toutes les USR et UFR pour accompagner cette initiative

L'Avenir Social et la CGT lancent un appel à la solidarité suite au passage d'Irma dans les Antilles et aux dégâts considérables et catastrophiques causés par cet ouragan.

Toute notre solidarité doit s'exprimer envers ces populations durement touchées dans leur chair, dans leur vie, dans leur habitation et qui pour 50 % d'entre eux ne sont pas assurés.

Rétablir les communications, l'eau potable, l'électricité, déblayer les routes, soigner les blessés, etc.

*Nous reviendrons vers vous si nous devons élargir au-delà de cet appel de fonds, quand nous aurons réussi à rentrer en contact avec nos camarades de la **CGT** sur place.*

La solidarité et la fraternité, valeurs essentielles de nos organisations, doivent pouvoir se concrétiser afin de reconstruire tout ce qui a été détruit et permettre aux populations de retrouver une vie normale.

Adressez vos dons par chèque à l'ordre de :

L'Avenir Social - Solidarité Antilles

263, rue de Paris – Case 419

93514 Montreuil Cedex